

NOVEMBRE 2020

Aperçus des Fonds

FONDS DE PLACEMENT GARANTI – HELIOS2

Renseignements financiers au **31 décembre 2019** (sauf indication contraire)

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2.



Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2. Il doit être lu conjointement avec le Contrat et notice explicative Helios2. La définition de certains termes utilisés dans ce document doit être trouvée dans le Glossaire du Contrat et notice explicative.

Sous réserve de toute garantie applicable, toute fraction d'un Dépôt ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du Titulaire et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie vise à procurer la sécurité financière au moyen d'une combinaison éprouvée de produits d'assurance et d'investissement. Plus de cinq millions de Canadiens comptent sur elle dans tout le pays pour protéger et accroître la valeur de leur capital. Une filiale du Mouvement Desjardins, le groupe financier de nature coopérative le plus important au Canada dont l'actif est de 313 milliards de dollars au 31 décembre 2019, Desjardins Sécurité financière possède des bureaux à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Québec, à Lévis, à Halifax et à St. John's.

Son siège social est situé au 200, rue des Commandeurs, Lévis, Québec G6V 6R2, et nous avons un établissement d'affaires au 1, complexe Desjardins, C. P. 9000, Montréal, Québec H5B 1H5.

Les contrats établis en vertu du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière sont vendus par l'entremise de représentants qui sont titulaires de permis en assurance vie au Canada.

Le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2

Nous certifions que la notice explicative, incluant le document Aperçus des Fonds, fournit de façon brève et claire tous les renseignements importants ayant trait au contrat individuel d'assurance à capital variable appelé Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Cette dernière entend procéder à la vente continue de contrats individuels d'assurance à capital variable en vertu du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière.



Denis Dubois

Président et chef de l'exploitation



Éric Landry

Vice-président, Solutions de placement

Table des matières

Liste des Fonds	5
Gestionnaires de portefeuille des Fonds	6
Objectifs et stratégies des Fonds	8
Solutions d'investissement	8
Portefeuilles d'investissement responsable	10
Portefeuilles FNB Avisé	12
Fonds individuels	14
Fonds de revenu	14
Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif	15
Fonds d'actions canadiennes	19
Fonds d'actions étrangères	20

Aperçus des Fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière	23
DSF FPG – Sécuritaire	24
DSF FPG – Modéré	27
DSF FPG – Équilibré	30
DSF FPG – Croissance	33
DSF FPG – Croissance maximale	36
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	39
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	42
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	45
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	48
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	51
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	54
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé	57
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	60
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	63
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	66
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	69
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	72
DSF FPG – Marché monétaire	75
DSF FPG – Obligations canadiennes	78
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	81
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	84

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	87
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity	90
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	93
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser	96
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	99
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	102
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature	105
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature	108
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	111
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect	114
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge	117
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel ...	120
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins.	123
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	126
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins ..	129
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	132
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	135
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	138
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	141
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	144
DSF FPG – Actions américaines – MFS	147
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	150

DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	153
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	156
DSF FPG – Actions mondiales – MFS	159
DSF FPG – Actions internationales – MFS	162
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	165

Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties	168
---	------------

Liste des Fonds

Solutions d'investissement

DSF FPG – Sécuritaire
DSF FPG – Modéré
DSF FPG – Équilibré
DSF FPG – Croissance
DSF FPG – Croissance maximale

Portefeuilles d'investissement responsable

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

Portefeuilles FNB Avisé

DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé

Fonds individuels

Revenu

DSF FPG – Marché monétaire
DSF FPG – Obligations canadiennes
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Équilibré et répartition d'actifs

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel*[†]
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel*[†]
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity*
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel*[†]
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel*[†]

Actions canadiennes

DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord^{MD}
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett[†]
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI*
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett*[†]

Actions étrangères

DSF FPG – Actions américaines – MFS
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins
DSF FPG – Actions mondiales – MFS
DSF FPG – Actions internationales – MFS
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

* Ces Fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 100/100 i.

[†] Ces Fonds ne sont pas disponibles pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts.

Gestionnaires de portefeuille des Fonds

Afin d'offrir le meilleur choix de Fonds possible, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie a retenu les gestionnaires de portefeuille suivants :

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
CI Investments Inc. 2 Queen Street East, 20th Floor Toronto, Ontario, M5C 3G7	DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge
Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College, bureau 1500 Montréal, Québec, H3A 0H5	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. 1, complexe Desjardins, tour Sud, 20 ^e étage Montréal, Québec, H5B 1B2	Solutions d'investissement : DSF FPG – Sécuritaire DSF FPG – Modéré DSF FPG – Équilibré DSF FPG – Croissance DSF FPG – Croissance maximale Portefeuilles d'investissement responsable : DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre Portefeuilles FNB Avisé : DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé Fonds individuels : DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins DSF FPG – Marché monétaire DSF FPG – Obligations canadiennes
Gestion de placements Franklin Bissett 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett
Investissements Fidelity Canada 438 Bay Street, Suite 300 Toronto, Ontario, M5G 2N7	DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
Jarislowsky, Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest, 20 ^e étage Montréal, Québec, H3A 2R7	DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
MFS Gestion de placements Canada Limitée 77, King Street West, 35th Floor Toronto, Ontario, M5K 1B7	DSF FPG – Actions américaines – MFS DSF FPG – Actions internationales – MFS DSF FPG – Actions mondiales – MFS
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. 151 Yonge Street, 12th Floor Toronto, Ontario, M5C 2W7	DSF FPG – Croissance – NEI Sélect DSF FPG – Croissance et revenu – NEI DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI
Société de Placements Franklin Templeton 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

Les gestionnaires de portefeuille de certains des Fonds gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. ont retenu les services de sous-conseillers qui leur fournissent des services de gestion de portefeuille. **Les sous-conseillers et les Fonds concernés sont présentés ci-après :**

Fonds	Sous-conseillers de portefeuille
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	Kingwest & Company
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	Laurus Investment Counsel Inc.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	Lincluden Investment Management Limited
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	Epoch Investment Partners, Inc.
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	PIMCO Canada Corp.
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	Lazard Asset Management LLC

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie s'est dotée d'un Code de déontologie qui stipule que certaines catégories de contrats qu'elle entend conclure avec des personnes liées doivent être approuvés par son conseil d'administration, après recommandation du Comité d'éthique de la Compagnie.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. sont des entités du Mouvement Desjardins. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Fédération des caisses Desjardins du Québec. Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. est la propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc., dont l'actionnaire est détenu en parts égales par Desjardins Holding financier inc. et une société formée des cinq centrales provinciales de credit unions au Canada et du Groupe CUMIS. Des politiques ont été adoptées pour veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt supérieur des Fonds.

Objectifs et stratégies des Fonds

Solutions d'investissement

Les solutions d'investissement qui suivent ont recours à une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement existants afin d'atteindre leurs objectifs énoncés.

La Compagnie se réserve le droit de changer tout fonds sous-jacent à son entière discrétion. Dans un tel cas, elle transmettra un Avis à cet égard après le changement.

Vous pouvez obtenir, au moyen d'une demande écrite transmise à l'adresse de l'établissement de la Compagnie figurant à la page 23 de ce document, une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de la politique de placement de son ou ses fonds sous-jacents ou le prospectus et les états financiers de ces derniers.

Dans les pages qui suivent, nous vous indiquons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacune de nos solutions de placement.

Si la Compagnie change l'objectif d'un Fonds, elle vous transmettra un Avis préalable de soixante (60) jours et vous aurez le droit d'échanger vos Parts de ce Fonds ou de les racheter comme l'indique la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds en gestion commune ou à un fonds commun sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au rachat prévu dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chacune de nos solutions de placement sont décrits ci-après.

DSF FPG – Sécuritaire

Objectif du Fonds

Générer un flux de revenu constant tout en préservant le capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Modéré

Objectif du Fonds

Générer des revenus tout en procurant une certaine appréciation du capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré

Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance

Objectif du Fonds

Viser avant tout la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance maximale

Objectif du Fonds

Maximiser la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

Portefeuilles d'investissement responsable

Chacun des portefeuilles d'investissement responsable présentés ci-après investit dans un fonds sous-jacent qui se sert lui-même d'une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement pour atteindre ses objectifs.

Les fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à générer des résultats financiers tout en favorisant le développement durable. L'investissement responsable consiste à intégrer l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à la sélection de placements et à la gestion à long terme pour financer des entreprises qui contribuent au développement durable.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles d'investissement responsable.

Le DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds commun de placement ou à un fonds en gestion commune sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au rachat prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille d'investissement responsable sont décrits ci-après.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Fournir un revenu et atteindre un niveau modéré d'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et, dans une moindre mesure, étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (71 %) et croissance (29 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Procurer un revenu et une appréciation modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (65 %) et croissance (35 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque souverain.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (55 %) et croissance (45 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, à un degré moindre, un revenu. Le Fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (40 %) et croissance (60 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (20 %) et croissance (80 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

Portefeuilles FNB Avisé

Chacun des portefeuilles FNB Avisé présentés ci-après investit dans un fonds sous-jacent qui se sert lui-même principalement d'une combinaison de fonds négociés en bourse pour atteindre ses objectifs.

Les fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à sélectionner des titres en se fondant sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles FNB Avisé.

Le DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds négociés en bourse les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au rachat prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille FNB Avisé sont décrits ci-après.

DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer un revenu courant. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent, à leur tour, dans des titres à revenu fixe au Canada et dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification du risque lié au crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à moyen terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer un revenu courant et une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, du revenu. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation de sociétés situées dans toutes les régions du monde.

Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

Fonds individuels

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chacun de nos Fonds individuels et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos Fonds.

Le DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel et le DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion de Franklin Templeton, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de Contrat.

Le DSF FPG – Croissance – NEI Sélect utilise des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de ses objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de Contrat.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds en gestion commune ou à un fonds commun de placement sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au rachat prévus dans cette section.

L'objectif de la politique de placement de chaque Fonds est décrit ci-après.

FONDS DE REVENU

DSF FPG – Marché monétaire

Objectif du Fonds

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie du Fonds

Investir entre autres dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires. La durée modifiée du Fonds ne peut excéder 180 jours et l'échéance moyenne ne peut pas dépasser 365 jours.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations canadiennes

Objectif du Fonds

Procurer un revenu régulier et une sécurité du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe du marché obligataire canadien.

Stratégie du Fonds

Ce Fonds est géré activement au moyen d'une approche d'investissement fondamentale visant une répartition cohérente des sources à valeur ajoutée. Sa stratégie consiste à ajouter de la valeur grâce à une gestion de la durée, de la courbe de taux et du risque de crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Objectif du Fonds

Procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier.

Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit dans le fonds Obligation mondiales tactique Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres du marché mondial du crédit, notamment des obligations de sociétés de première qualité, des obligations de sociétés à rendement élevé et des obligations des marchés émergents. Il investit également dans d'autres catégories de titres, comme des prêts à taux variable, des titres adossés à des créances, des titres adossés à des créances hypothécaires et des obligations gouvernementales.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

FONDS ÉQUILIBRÉS ET FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel

Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel

Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du Fonds

Investir dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity

Objectif du Fonds

Obtenir des rendements élevés à l'aide d'un portefeuille diversifié visant l'appréciation à long terme du capital et l'obtention de revenus réguliers au moyen de placements dans divers types d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. Son objectif de placement fondamental consiste à fournir aux investisseurs une répartition équilibrée de l'actif et un potentiel de croissance du capital.

Stratégie du Fonds

Viser une répartition fixe de l'actif afin d'obtenir une croissance à long terme supérieure et de réduire les risques auxquels il est exposé. Ce Fonds investit principalement dans des actions, des obligations de qualité, des titres à revenu élevé et des instruments du marché monétaire canadiens. Les décisions relatives à ses placements en actions sont fondées sur un examen approfondi des sociétés, de leur situation financière et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de crédit.

DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity

Objectif du Fonds

Procurer tant un revenu stable que des possibilités de gains en capital en investissant dans une combinaison de titres américains productifs de revenus.

Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans une combinaison de titres américains productifs de revenus. Sa répartition neutre est de 50 % d'actions et de 50 % de titres à revenu fixe. Ces titres peuvent être américains ou non, mais au moins 70 % de l'actif net du Fonds doit être composé de placements libellés en dollars américains.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser

Objectif du Fonds

Procurer aux investisseurs la possibilité d'obtenir un rendement élevé en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs établis dans le monde entier.

Stratégie du Fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité d'émetteurs établis partout dans le monde.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital

Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre entre la croissance du capital et le revenu en intérêts en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du Fonds

Investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et dans des obligations canadiennes gouvernementales et de sociétés de bonne qualité ainsi que dans d'autres effets portant intérêt.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel

Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin d'offrir une certaine stabilité.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature

Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions, de titres liés à des actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du Fonds

En ce qui concerne les actions, investir principalement dans des sociétés générant des revenus ou des dividendes stables. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille sélectionne des titres de qualité supérieure, y compris des emprunts bancaires et des titres de créance à taux variable, mais il peut choisir de modifier la pondération des obligations pour des titres comportant une durée plus longue en fonction des fluctuations prévues des taux d'intérêt. Ce Fonds peut en outre investir dans des titres étrangers ainsi que dans des bons de souscription et des instruments dérivés. Ces derniers lui permettent de mieux se prémunir contre des pertes éventuelles découlant des variations du cours des titres du portefeuille et contre le risque de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature

Objectif du Fonds

L'objectif du Fonds est de fournir une source stable de revenus tout en protégeant son capital en investissant principalement dans des actions, des titres liés à des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

Stratégie du Fonds

Le Fonds investit dans une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments dérivés. Les placements en titres de participation sont largement diversifiés par secteur et par style, et partiellement composés d'actions privilégiées et ordinaires. Les placements en titres à revenu fixe sont composés d'obligations à rendement élevé de gouvernements et de sociétés, de débentures et de billets, y compris certains titres non cotés ou n'étant pas de première qualité. Le Fonds peut également investir dans des fiducies de placement immobilier, des fonds de redevances, des fiducies de revenu et d'autres instruments à rendement élevé similaires.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance et revenu – NEI

Objectif du Fonds

Procurer un flux de revenu constant et une croissance de son capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du Fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité émis principalement par des émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Croissance – NEI Sélect

Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts de fonds sous-jacents individuels de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge

Objectif du Fonds

L'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total supérieur, directement ou indirectement, en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres liés à des actions et des titres de fonds communs de placement.

Stratégie du Fonds

Le Fonds est géré activement avec un processus de sélection ascendant discipliné. Le Fonds investit dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces en fonction de la conjoncture des marchés. La composante de titres à revenu fixe canadiens est composée principalement d'obligations gouvernementales et de sociétés de grande qualité, et la composante de titres de participation peut comprendre des titres étrangers.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du Fonds

Concentrer ses placements dans une gamme diversifiée de fonds d'actions sous-jacents afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins

Objectif du Fonds

Procurer un niveau de revenu élevé, surtout sous forme de dividendes, et dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, et à un moindre degré, dans des titres étrangers productifs de revenus.

Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit dans le fonds Revenu de dividendes Desjardins Le fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenus, qui peuvent inclure notamment des actions donnant droit à des dividendes, des obligations gouvernementales et de sociétés, des fiducies de revenu et d'autres titres principalement d'émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI

Objectif du Fonds

Atteindre un équilibre entre son revenu de dividendes élevé et la croissance de son capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de premier ordre et, dans une moindre mesure, d'actions privilégiées à rendement élevé et de titres portant intérêt.

Stratégie du Fonds

Le Fonds privilégie les actions ordinaires sous-évaluées de grande qualité. La sélection de titres favorise la préservation et la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier sur un cycle boursier complet.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser

Objectif du Fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la préservation de ce dernier en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans des actions de sociétés canadiennes exerçant leurs activités dans des secteurs économiques où l'on prévoit une croissance élevée.

Le principal facteur de risque auquel ce Fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord^{MD}

Objectif du Fonds

Obtenir une forte croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dotées d'antécédents de longue date en matière de croissance importante de leur capital. Son objectif de placement fondamental consiste à obtenir une appréciation à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la conservation de ce dernier en investissant essentiellement dans des actions canadiennes.

Stratégie du Fonds

Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation. Il peut aussi investir une petite portion de son portefeuille dans des titres étrangers. Il peut aussi utiliser, à un degré moindre, des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'échange, afin de se protéger contre les pertes causées par les fluctuations des cours des actions ou des taux de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett

Objectif du Fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la préservation de celui-ci en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes.

Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans les actions de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation et comprendre également des actions étrangères.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et un certain risque de change.

DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI

Objectif du Fonds

Dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite capitalisation et à croissance rapide.

Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans des actions ordinaires et d'autres titres émis par des sociétés qui sont solides sur le plan financier et qui disposent d'avantages distinctifs concurrentiels compte tenu de leurs évaluations relatives.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett

Objectif du Fonds

Fournir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dont la capitalisation varie de petite à moyenne et dont on prévoit que les titres procureront des rendements supérieurs à la moyenne.

Stratégie du Fonds

Demeurer entièrement diversifié en tout temps afin de compenser la volatilité inhérente aux titres de faible capitalisation.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque de change.

FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES

DSF FPG – Actions américaines – MFS

Objectif du Fonds

Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500.

Stratégie du Fonds

Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation établies aux États-Unis.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque de change et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins

Objectif du Fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions américaines.

Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de moyennes et grandes sociétés américaines de qualité cotées en bourse et exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins

Objectif du Fonds

Fournir un revenu de dividendes et une appréciation à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris, lorsque cela est approprié, de marchés émergents.

Stratégie du Fonds

Investir dans des sociétés dont le rendement en dividendes est élevé et dont le bilan est optimisé par les équipes de gestion au moyen du rachat d'actions, de la réduction de la dette ou de l'augmentation suffisante des flux de trésorerie pour permettre la possibilité de croissance des dividendes. La préférence est accordée aux sociétés dont la croissance des bénéfices est stable ou élevée, dont la dette est inférieure à la moyenne de leur industrie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable par rapport à ceux d'autres sociétés comportant des caractéristiques similaires. Le Fonds peut également investir dans des titres liés à des actions, comme des certificats américains de dépôt et des certificats internationaux d'actions étrangères, pour obtenir une exposition à un titre ou à un secteur particulier.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins

Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents.

Stratégie du Fonds

Le Fonds investit dans le fonds Actions mondiales Desjardins. Le fonds sous-jacent préconise une stratégie d'investissement ascendante axée sur la rentabilité financière des sociétés, leur viabilité et l'effet de cette dernière sur leur valeur. S'appuyant sur une analyse fondamentale rigoureuse, le Fonds cherche des sociétés de qualité aptes à maintenir une bonne rentabilité financière à long terme ou qui parviennent à l'améliorer considérablement.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – Actions mondiales – MFS

Objectif du Fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions

Stratégie du Fonds

Contrôler la volatilité de ses rendements par rapport à ceux des marchés boursiers du monde en maintenant une diversification géographique importante et en investissant dans les actions ordinaires dont les évaluations sont attrayantes.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions internationales – MFS

Objectif du Fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital de son portefeuille diversifié internationalement en investissant principalement en Europe et en Extrême-Orient.

Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de grandes sociétés dont les évaluations relatives sont attrayantes et qui sont établies dans de nombreux pays.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins

Objectif du Fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord et, lorsque cela est approprié, dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités dans des marchés émergents.

Stratégie du Fonds

Baser les décisions d'investissement sur des recherches et analyses approfondies en accordant la préférence aux sociétés pouvant soutenir une croissance supérieure à la moyenne de leurs bénéfices et de leurs flux de trésorerie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable. Le style d'investissement emploie une approche ascendante en ce qui concerne le choix des pays et des secteurs et, particulièrement, des sociétés offrant des avantages concurrentiels durables et de fortes équipes de gestion, exerçant leurs activités dans un contexte de marché favorable et affichant de solides caractéristiques financières.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque souverain.

Aperçus des Fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière

La présente section du document Aperçus des Fonds contient l'Aperçu du Fonds de chaque Fonds offert par l'entremise de votre Contrat Helios2. Vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces Fonds.

L'Aperçu du Fonds vous donne une idée de ce dans quoi le Fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos Fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces Fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités de chacun de ces Fonds. Les données sur les rendements supposent qu'aucun rachat n'a été effectué. Il est important de se rappeler que le rendement passé d'un Fonds ne constitue pas nécessairement une indication de ses résultats futurs.

Plus de renseignements sur les titres des fonds sous-jacents sont disponibles sur demande.

La description de chaque Fonds dans l'Aperçu du Fonds n'est pas complète sans les descriptions suivantes : « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires ».

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler votre Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Vous pouvez en outre résilier tout achat subséquent effectué au titre du Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'aux nouveaux achats.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : votre Dépôt ou sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprend tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1, complexe Desjardins, C.P. 9000
Montréal (Québec) H5B 1H5

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 17 501 | Série 8 : 6 247

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,71 | Série 8 : 5,37

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 065 | Série 8 : 1 164

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,25 % | Série 8 : 1,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

36,74

Dépôt minimal :

Variable

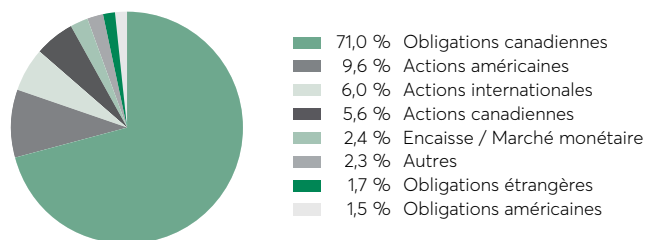
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	62,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	15,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	7,9 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	3,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,4 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	1,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	1,9 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	1,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

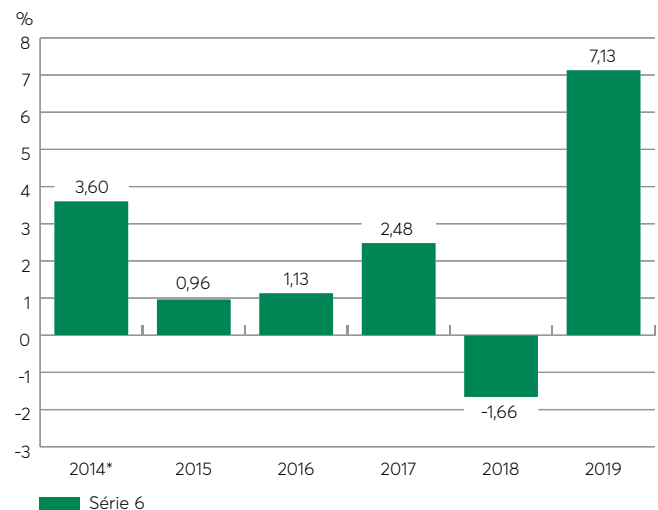
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 142 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,25 %	1,88 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,65 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 32 637 | Série 8 : 15 513

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,01 | Série 8 : 5,44

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 427 | Série 8 : 2 854

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,29 % | Série 8 : 1,95 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

34,27

Dépôt minimal :

Variable

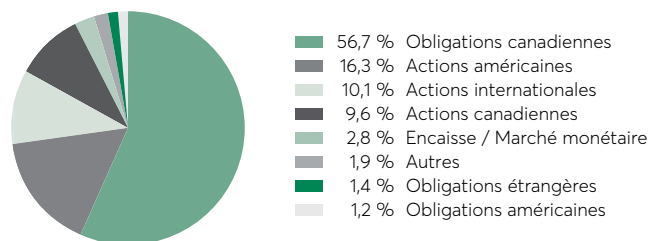
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	50,0 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	13,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	12,7 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	5,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	4,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,1 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	3,3 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	3,3 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
TOTAL	99,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

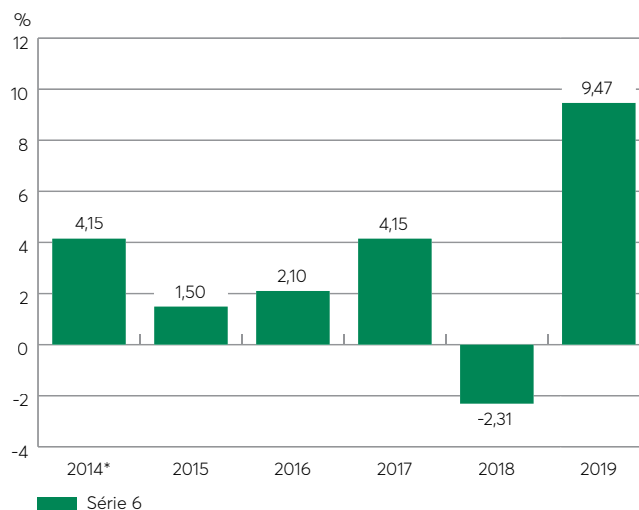
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 202 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Série et chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – MODÉRÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,29 %	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,35 %
Helios2 – 100/100 i			0,70 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 89 623 | Série 8 : 48 677

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,32 | Série 8 : 5,51

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 14 171 | Série 8 : 8 838

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,34 % | Série 8 : 2,00 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

19,16

Dépôt minimal :

Variable

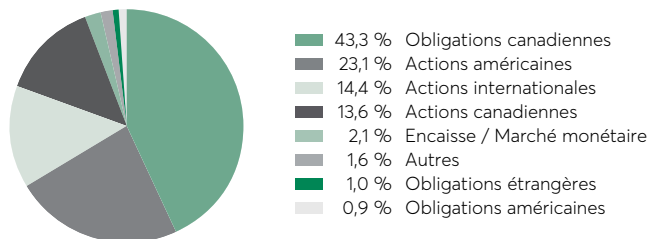
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	38,3 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	19,1 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,6 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	7,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	4,7 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	4,6 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	4,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

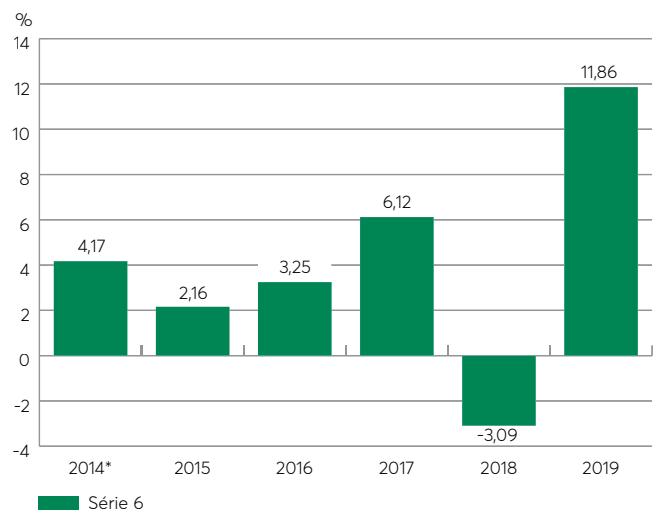
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 264 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,34 %	2,00 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			0,85 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 49 622 | Série 8 : 25 632

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,71 | Série 8 : 5,59

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 397 | Série 8 : 4 588

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,37 % | Série 8 : 2,03 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

22,91

Dépôt minimal :

Variable

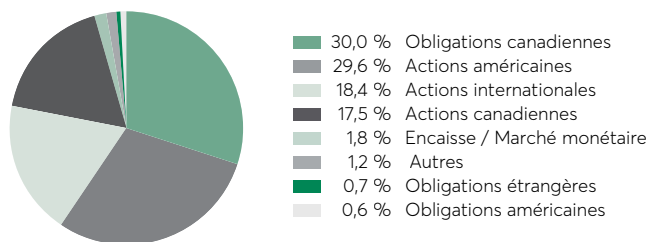
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Principaux placements	
Fonds Desjardins Obligations canadiennes	26,5 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	24,5 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	9,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	6,7 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	6,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	6,0 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
TOTAL	100,1%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

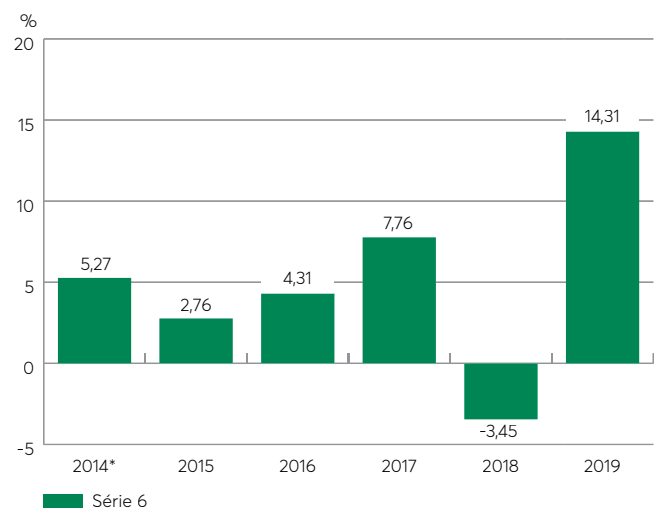
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 342 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,37 %	2,03 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 273 | Série 8 : 2 075

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,03 | Série 8 : 5,65

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 750 | Série 8 : 367

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,45 % | Série 8 : 2,13 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

29,56

Dépôt minimal :

Variable

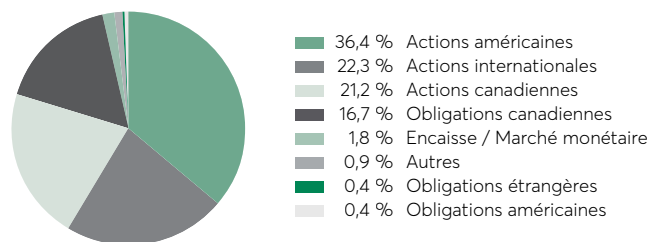
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	30,0 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	14,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	11,4 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	11,3 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	7,3 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,2 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	7,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,1 %
Fonds Desjardins Obligations opportunité	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

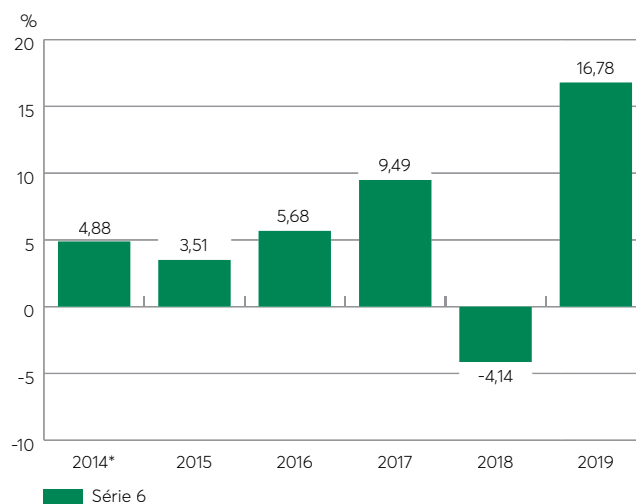
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 406 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,45 %	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 2 552 | Série 8 : 2 531

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,42 | Série 8 : 5,45

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 471 | Série 8 : 465

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,33 % | Série 8 : 1,96 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

12,29

Dépôt minimal :

Variable

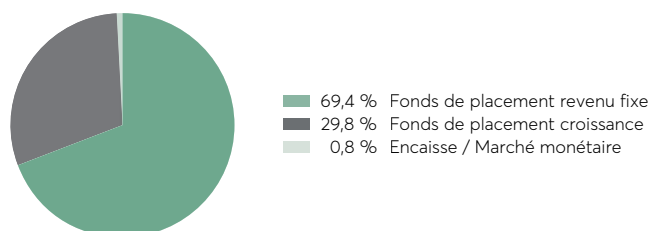
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (71 %) ainsi que dans des actions ou titres (29 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	55,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	8,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	7,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	2,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	2,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	2,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	2,0 %
TOTAL	99,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

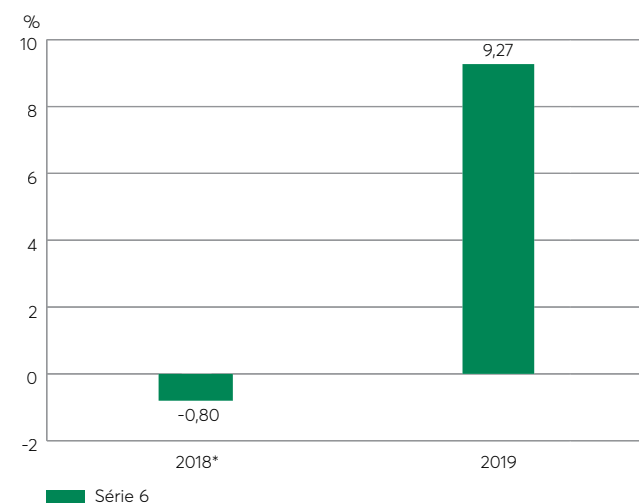
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 084 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,33 %	1,96 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,90 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 mai 2020

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41 % | Série 8 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

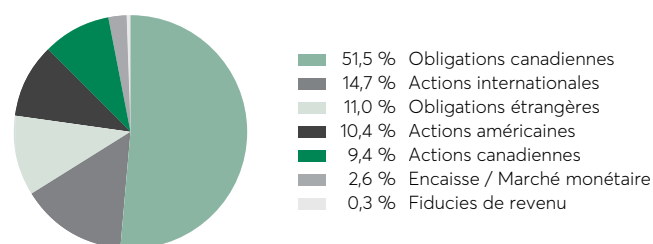
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Modéré Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	51,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	9,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	1,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	1,6 %
TOTAL	96,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 mai 2020



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75. Comme ce Fonds a été lancé le 16 novembre 2020 et que le fonds sous-jacent a été lancé le 14 avril 2020, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 mai 2020.

Rendement

S. O.

Rendement année après année

S. O.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,41 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,40 %
Helios2 – 100/100 i			0,90 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 19 octobre 2015
Série 6 : 19 octobre 2015
Série 8 : 30 avril 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 875 | Série 8 : 5 966

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,86 | Série 8 : 5,54

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 855 | Série 8 : 1 077

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,38 % | Série 8 : 2,05 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

10,38

Dépôt minimal :

Variable

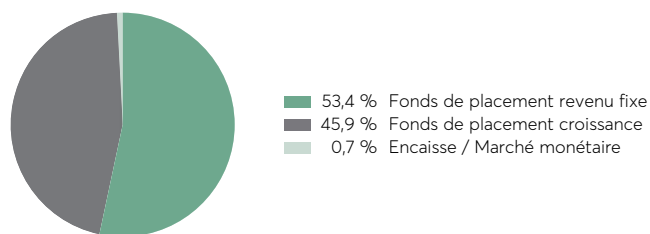
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Équilibré Desjardins. Le fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (55 %) et des actions ou titres (45 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	42,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	12,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	12,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	4,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	3,1 %
TOTAL	99,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

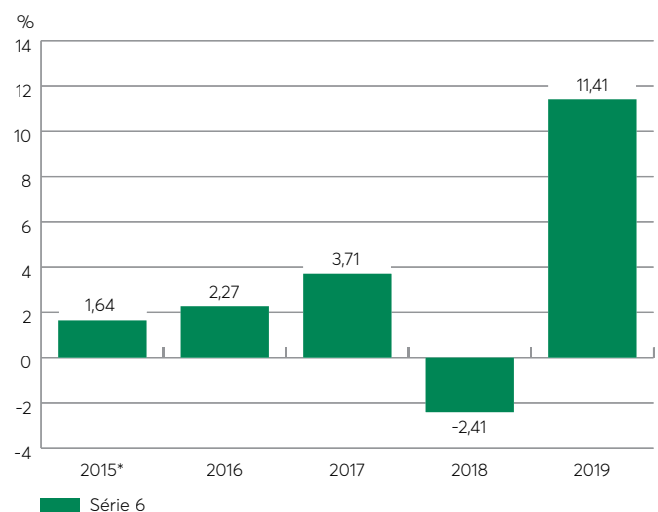
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 172 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,38 %	2,05 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			0,95 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 077 | Série 8 : 4 162

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,51 | Série 8 : 5,55

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 921 | Série 8 : 750

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,49 % | Série 8 : 2,09 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

2,54

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le Fonds investit-il ?

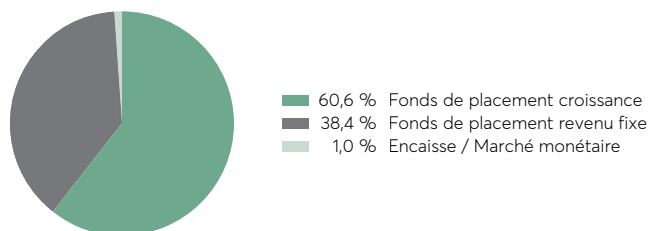
Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	30,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	16,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	15,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	9,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	4,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	3,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,8 %
TOTAL	99,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

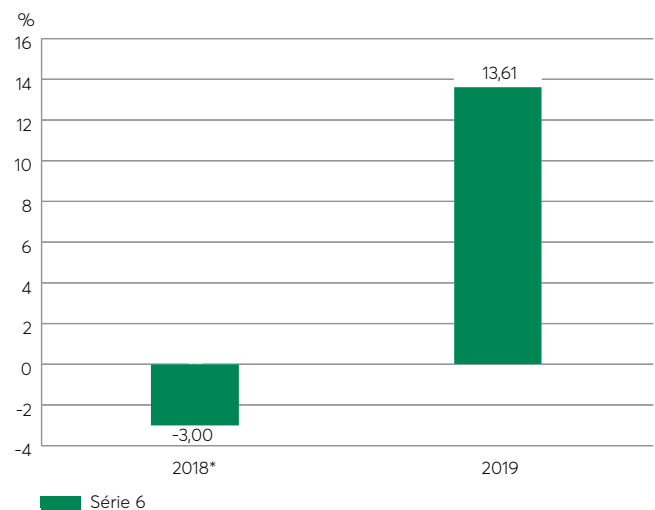
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 102 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,49 %	2,09 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 405 | Série 8 : 278

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,63 | Série 8 : 5,65

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 250 | Série 8 : 49

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,62 % | Série 8 : 2,30 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

9,42

Dépôt minimal :

Variable

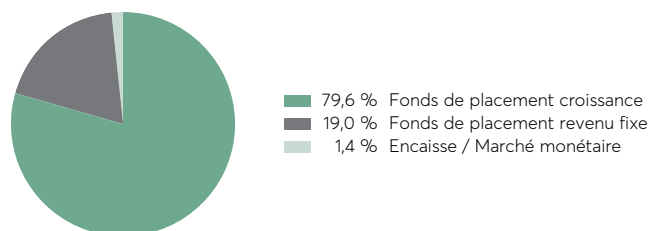
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance maximale Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	22,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	20,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	15,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	12,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	1,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	1,9 %
TOTAL	98,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

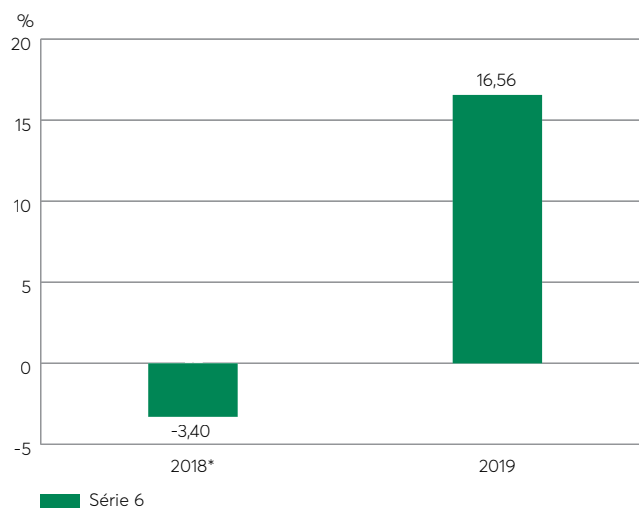
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 126 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,62 %	2,30 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,76 % | Série 8 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

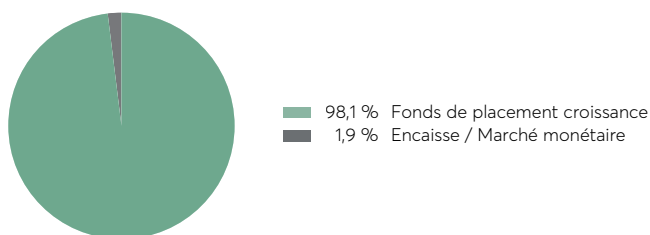
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	26,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	26,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	15,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	8,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	6,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 7

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

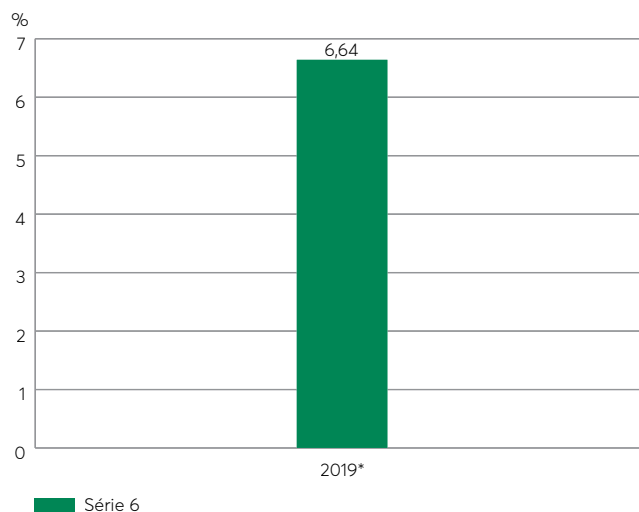
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 066,40 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 %	
	Moins de 2 ans 2,5 %	
	Moins de 3 ans 2,0 %	
	3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 %	
	Moins de 2 ans 5,0 %	
	Moins de 3 ans 5,0 %	
	Moins de 4 ans 4,0 %	
	Moins de 5 ans 4,0 %	
	Moins de 6 ans 3,0 %	
	Moins de 7 ans 2,0 %	
	7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		
		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,76 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,72 % | Série 8 : 1,38 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

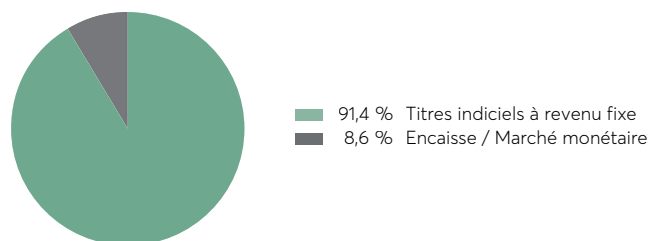
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	68,5 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	11,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	5,9 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 5

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

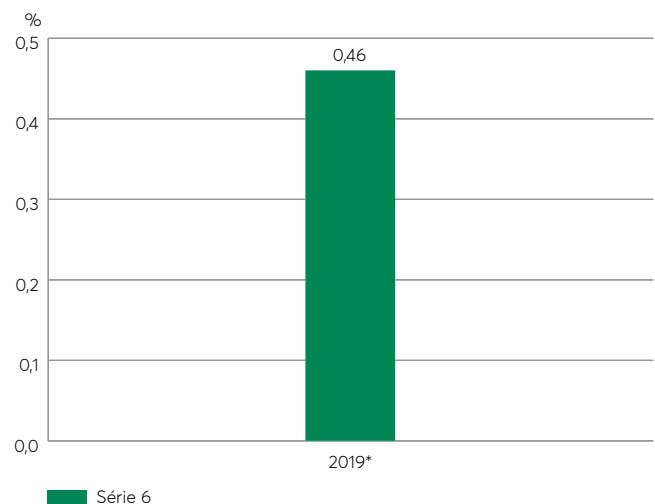
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 004,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant stable et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories de revenu fixe différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	1,72 %	1,38 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,25 %
Helios2 – 100/100 i			0,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,30 % | Série 8 : 1,95 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

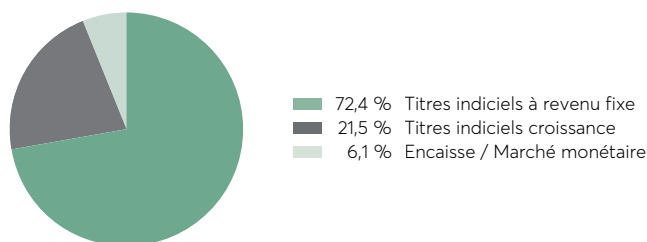
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (80 %) et des titres de participation (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	55,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	9,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	5,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,0 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	4,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	1,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	1,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	1,5 %
TOTAL	91,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 14

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

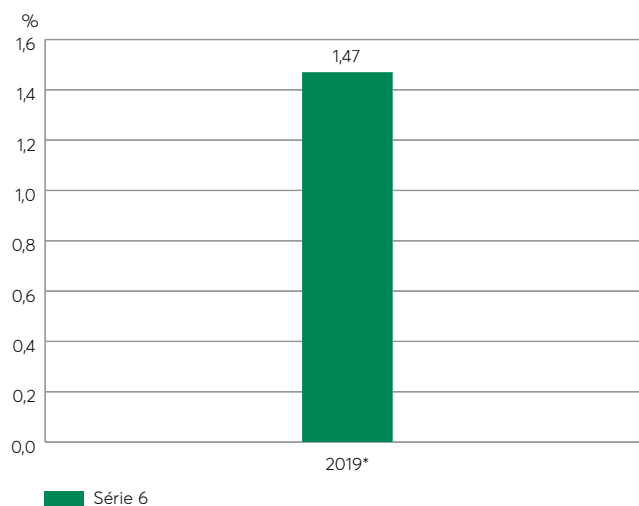
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 014,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,30 %	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,65 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,36 % | Série 8 : 2,01 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le Fonds investit-il ?

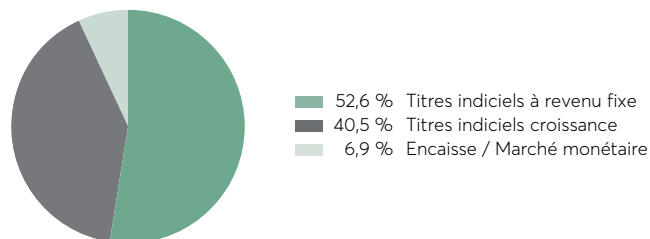
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (60 %) et des titres de participation (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	42,0 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	10,5 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	6,4 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	3,3 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	3,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	2,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,4 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

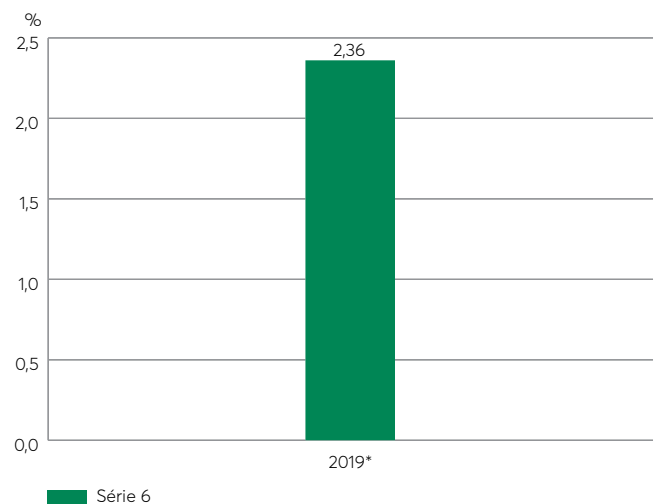
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 023,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,36 %	2,01 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			0,85 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41 % | Série 8 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

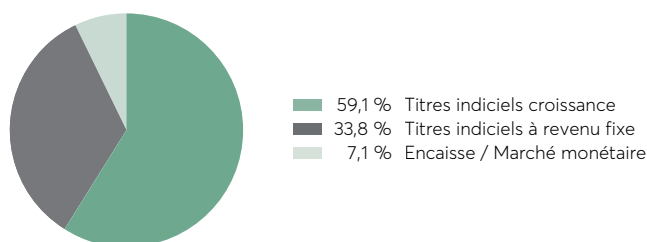
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	27,5 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	15,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	12,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	4,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	3,9 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,4 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	2,9 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

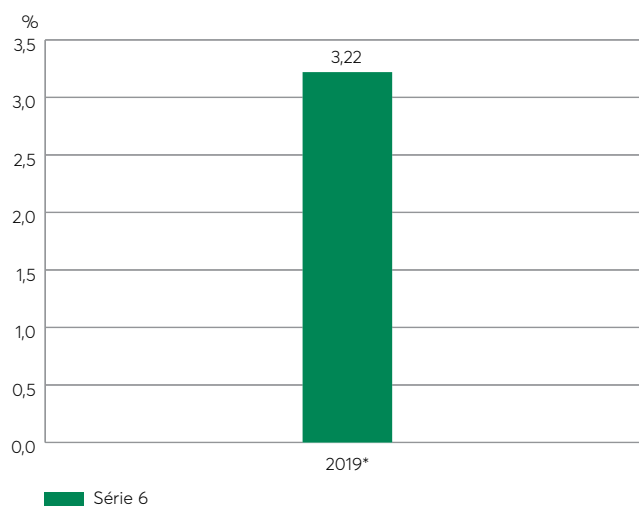
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 032,20 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,41 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,13 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

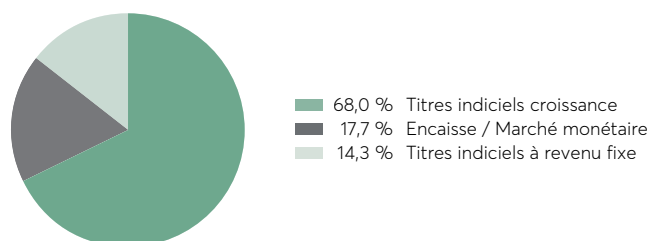
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	14,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	12,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	11,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	5,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	4,7 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	4,6 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	1,2 %
TOTAL	79,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

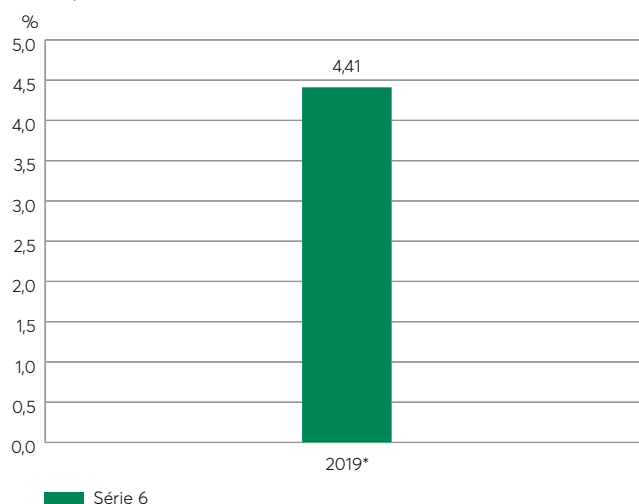
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 044,10 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,47 %	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,53 % | Série 8 : 2,18 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

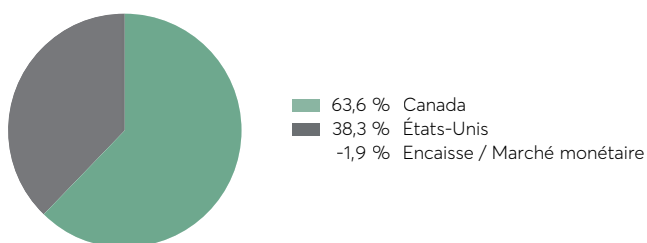
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	27,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,1 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	19,5 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	7,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	7,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	6,5 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	5,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,6 %
FNB Desjardins Marchés émergents multifacteurs à volatilité contrôlée	2,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

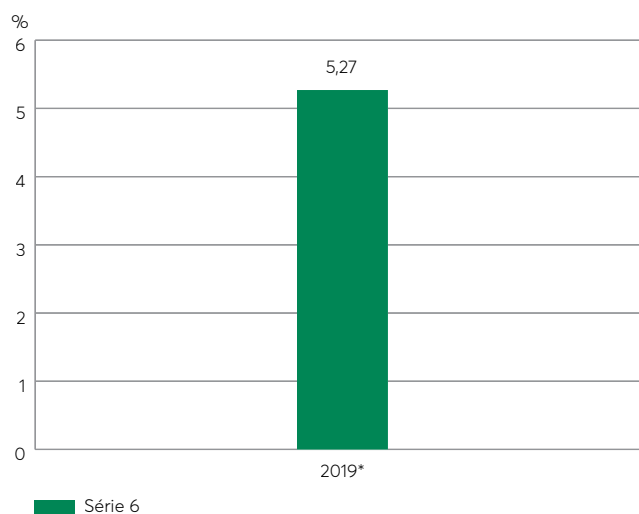
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 052,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,53 %	2,18 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 034 | Série 8 : 6 613

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,11 | Série 8 : 5,10

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 964 | Série 8 : 1 297

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,07 % | Série 8 : 0,73 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

45,99

Dépôt minimal :

Variable

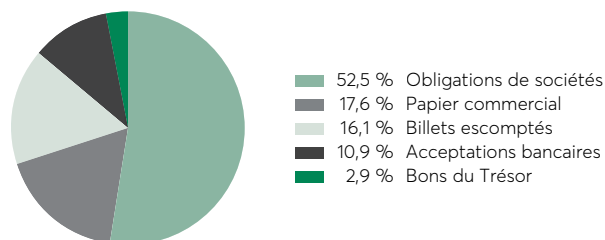
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent		
Province de l'Alberta, 1,8415 %, 16 mars 2020		13,6 %
Gaz Métropolitain, 1,52 %, 25 mai 2020		7,7 %
Banque Royale du Canada, 2,03 %, 15 mars 2021		6,4 %
STMicroelectronics, PC, 13 février 2020		6,3 %
John Deere, taux variable, 21 septembre 2020		5,5 %
Banque canadienne impériale de commerce, taux variable, 8 décembre 2020		4,9 %
Banque Scotia, 3,27 %, 11 janvier 2021		4,4 %
Banque nationale du Canada, taux variable, 12 juin 2020		3,5 %
Société financière Daimler Canada, 1,732 %, 24 février 2020		3,4 %
Banque Royale du Canada, 2,00375 %, 28 juillet 2020		3,4 %
TOTAL		59,1%

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 36

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

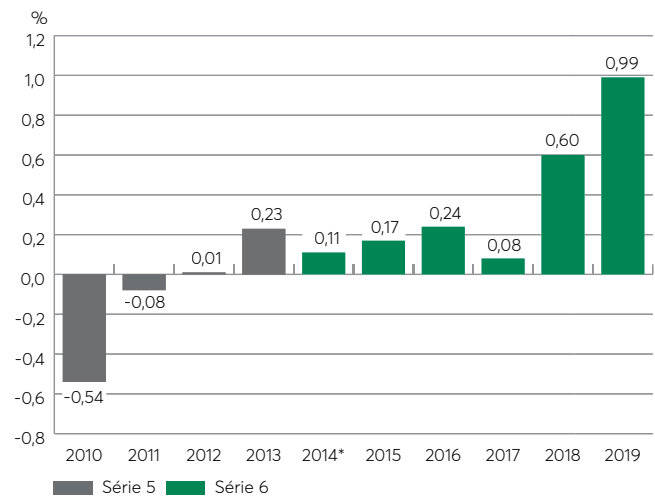
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 022 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	1,07 %	0,73 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,15 %
Helios2 – 100/100 i			0,30 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,25 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,25 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 19 octobre 1995

Série 6 : 19 octobre 2015

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 250 | Série 8 : 1 390

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,33 | Série 8 : 5,35

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 985 | Série 8 : 260

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,69 % | Série 8 : 1,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

9,60

Dépôt minimal :

Variable

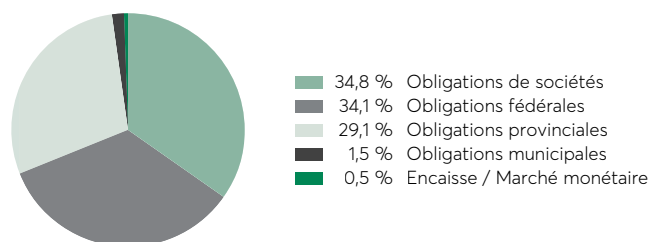
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,15 %, 5 décembre 2021	5,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,40 %, 15 décembre 2022	4,7 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 ^{er} septembre 2023	3,6 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 ^{er} juin 2027	2,9 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} septembre 2024	2,7 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 ^{er} septembre 2022	2,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,90 %, 15 juin 2024	2,3 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	2,1 %
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} juin 2041	1,9 %
Banque Royale du Canada, 1,65 %, 15 juillet 2021	1,8 %
TOTAL	29,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 362

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

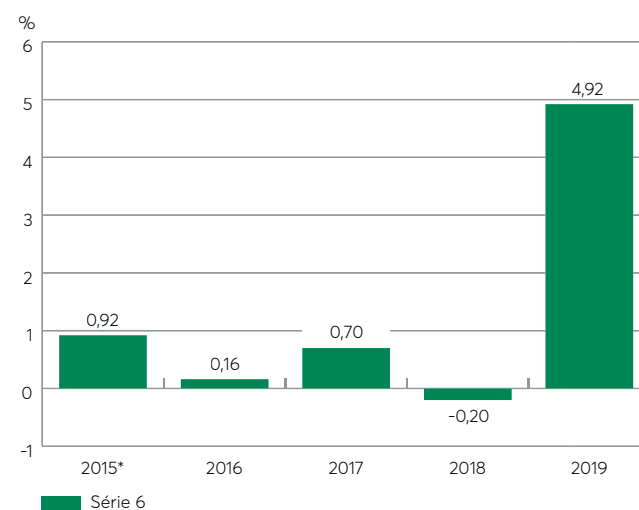
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 066 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	1,69 %	1,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,20 %
Helios2 – 100/100 i			0,45 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019
Série 6 : 7 octobre 2019
Série 8 : 7 octobre 2019

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 195 | Série 8 : 200

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,08 | Série 8 : 5,09

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 38 | Série 8 : 39

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,13 % | Série 8 : 1,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille :

48,62

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le Fonds investit-il ?

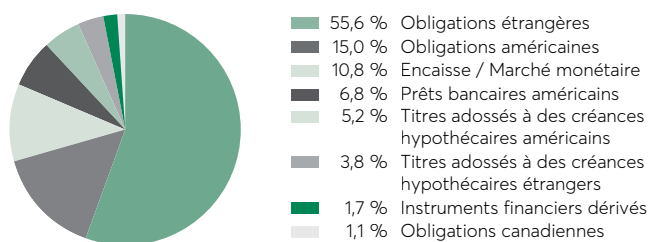
Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

République de Turquie, 3,250 %, 2025-06-14	2,0 %
CBDL Funding 1, taux variable, 2021-11-15	1,9 %
JPMorgan Chase & Co., placement privé, série 2007-CB20, classe D, taux variable, 2051-02-01	1,9 %
République arabe d'Égypte, placement privé, série 144A, 6,375 %, 2031-04-11	1,8 %
Sequa Mezzanine Holdings, taux variable, 2021-11-28	1,8 %
Petróleos Mexicanos, 4,875 %, 2028-02-21	1,7 %
Royal Bank of Scotland, 5,076 %, (taux variable à partir du 2029-01-27), 2030-01-27	1,6 %
Gouvernement de l'Ukraine, placement privé, série 144A, 6,750 %, 2026-06-20	1,6 %
KIRS Midco 3, 8,375 %, 2023-07-15	1,6 %
AA Bond Co., 2,875 %, 2022-01-31	1,5 %
TOTAL	17,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 556

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

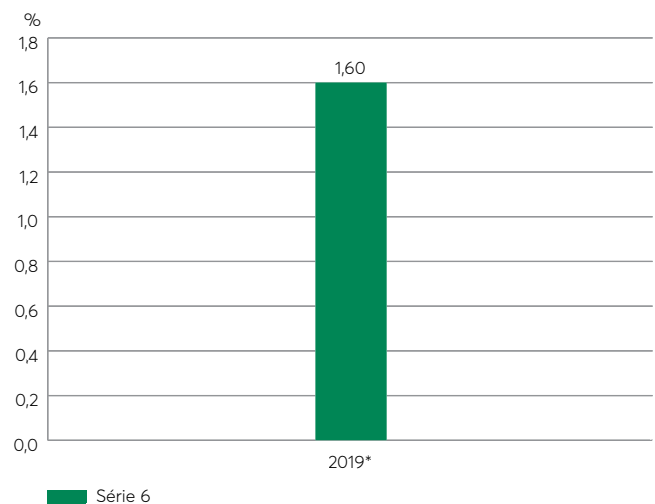
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 016 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un Fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<p>Il n'y a aucuns frais d'acquisition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,13 %	1,78 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			0,95 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 20 574 | Série 8 : 10 552

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,58 | Série 8 : 5,24

Nombre de parts en circulation

(en milliers) :

Série 6 : 3 689 | Série 8 : 2 012

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,32 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille :

5,31

Dépôt minimal :

Variable

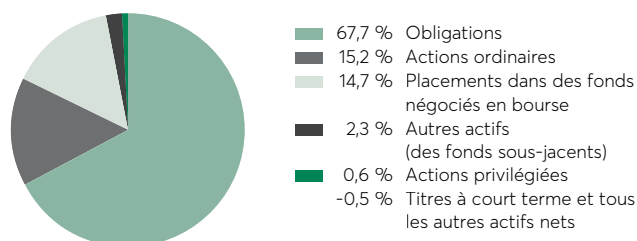
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	29,7 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	25,0 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	10,2 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	7,2 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	5,5 %
Fonds de revenu stratégique Franklin	4,0 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	3,9 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	3,7 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	2,2 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	2,1 %
TOTAL	93,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

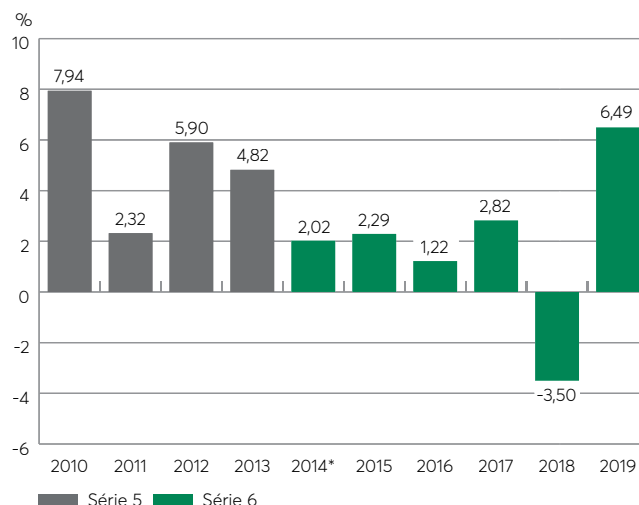
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 116 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,67 %	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 18 952 | Série 8 : 5 934

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,86 | Série 8 : 5,26

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 232 | Série 8 : 1 129

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,33 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille :

2,74

Dépôt minimal :

Variable

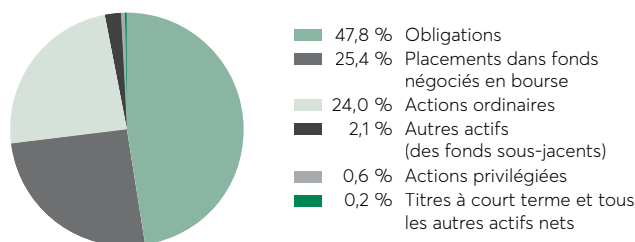
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	20,3 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	20,0 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	10,1 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	5,3 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	5,0 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	4,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,8 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	3,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	3,6 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	3,1 %
TOTAL	79,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 correspond à celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

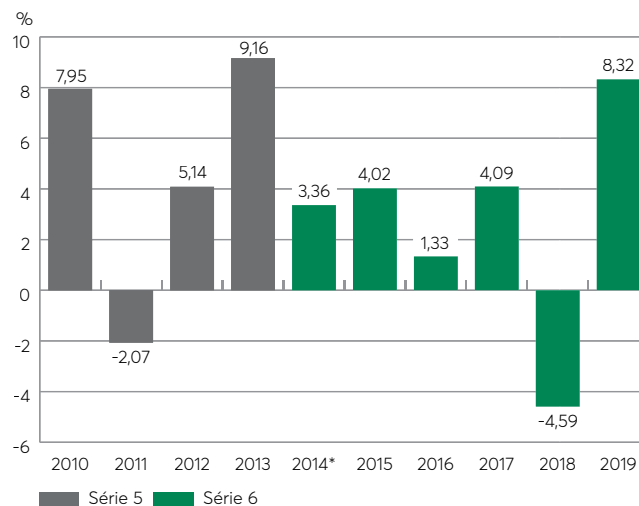
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 172 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,69 %	2,33 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 32 321 | Série 8 : 14 052

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,48 | Série 8 : 5,52

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 991 | Série 8 : 2 546

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,70 % | Série 8 : 2,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

5,45

Dépôt minimal :

Variable

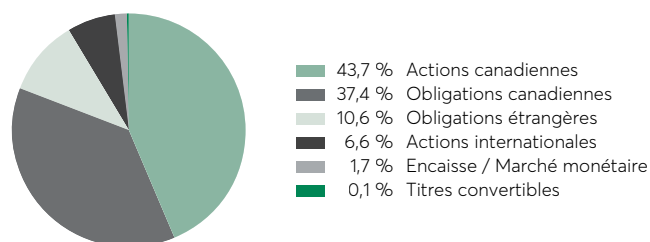
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,9 %
Banque Toronto-Dominion	3,8 %
Banque Royale du Canada	3,4 %
Brookfield Asset Management	2,9 %
Suncor Énergie	2,4 %
Constellation Software	2,1 %
Restaurant Brands International	1,9 %
Financière Sun Life	1,8 %
Thomson Reuters Corporation	1,8 %
Corporation TC Énergie	1,5 %
TOTAL	25,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 018

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

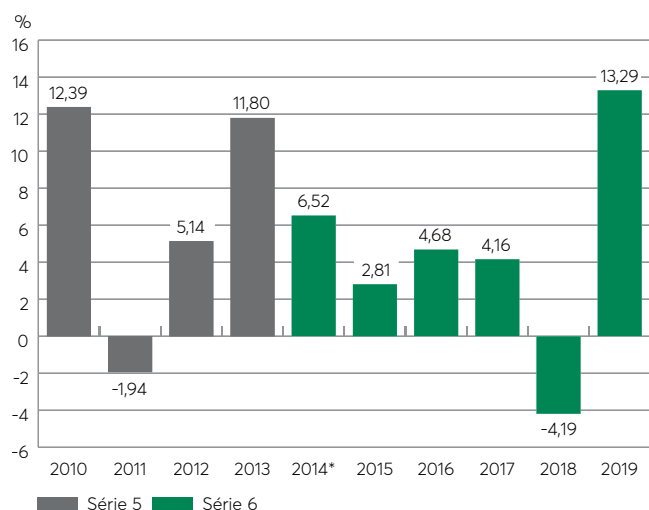
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 296 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.	
Option A			
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :		
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.		Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D			

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,70 %	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 19 octobre 2015

Série 6 : 19 octobre 2015

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 7 785 | Série 8 : 7 585

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,20 | Série 8 : 5,72

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 256 | Série 8 : 1 327

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,80

Dépôt minimal :

Variable

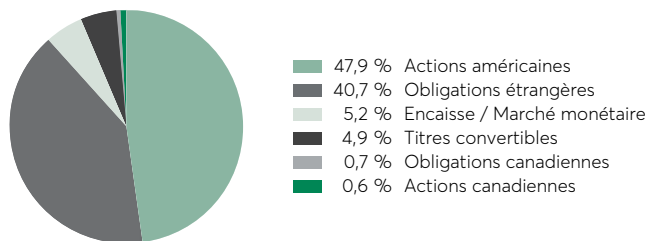
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	1,6 %
Berkshire Hathaway	1,3 %
Johnson & Johnson	1,1 %
Bank of America Corporation	1,1 %
Wells Fargo & Company	1,0 %
Comcast Corporation	0,9 %
Citigroup	0,9 %
Walmart	0,9 %
Chevron Corporation	0,8 %
The Walt Disney Company	0,8 %
TOTAL	10,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 620

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

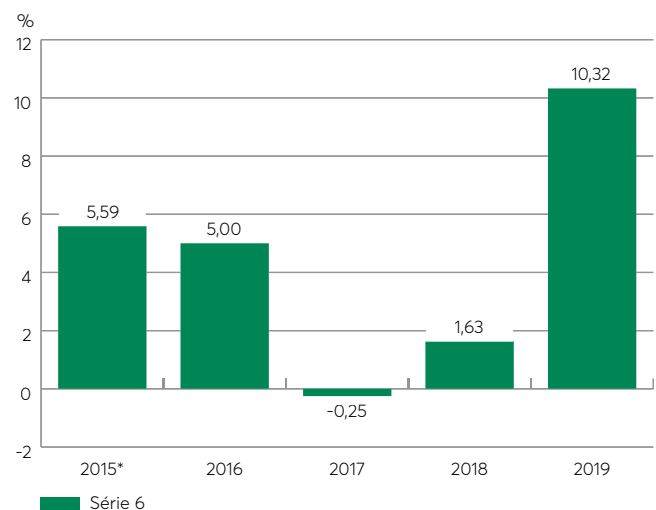
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 240 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003

Série 6 : 19 octobre 2015

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 42 968 | Série 8 : 26 834

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,94 | Série 8 : 5,48

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 233 | Série 8 : 4 894

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,51 % | Série 8 : 2,17 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

6,69

Dépôt minimal :

Variable

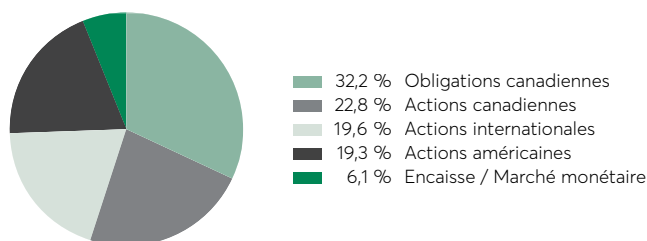
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (46 %) et des actions (54 %) du monde entier.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions internationales Jarislowsky	18,3 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	2,5 %
Microsoft Corporation	1,8 %
Banque Toronto-Dominion	1,7 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky	1,6 %
Brookfield Asset Management	1,4 %
Enbridge	1,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,3 %
Banque Scotia	1,3 %
TOTAL	32,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 174

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2014 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

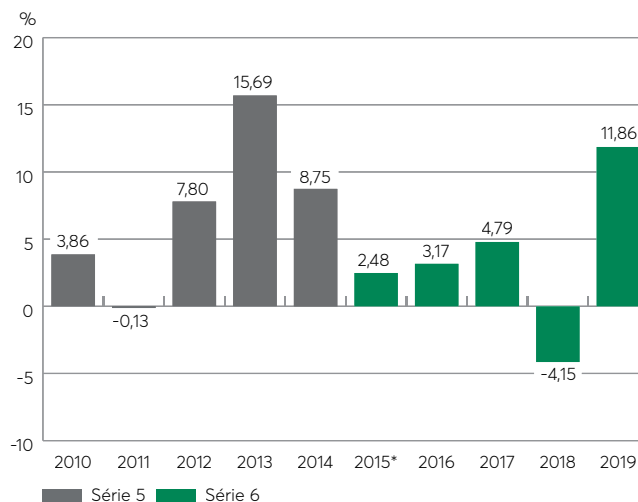
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 188 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2014) ou Helios – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,51 %	2,17 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 19 804 | Série 8 : 13 994

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,82 | Série 8 : 5,75

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 903 | Série 8 : 2 434

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,40 % | Série 8 : 2,08 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

60,93

Dépôt minimal :

Variable

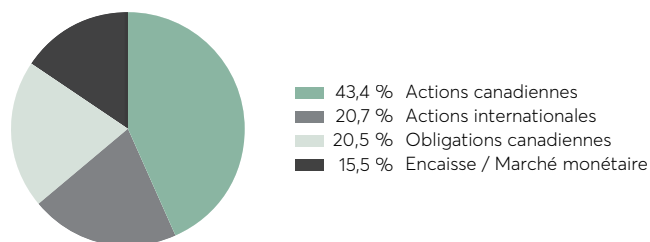
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales Fiera	20,7 %
Fonds Fiera Obligations municipales canadiennes court terme	7,1 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 juin 2028	3,4 %
Brookfield Asset Management	2,0 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,0 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Toromont Industries	1,9 %
Constellation Software	1,8 %
Banque Toronto-Dominion	1,8 %
Alimentation Couche-Tard	1,8 %
TOTAL	44,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 126

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

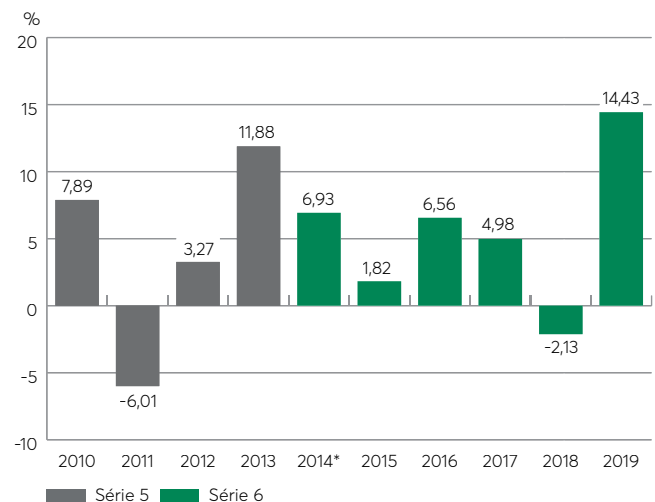
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 364 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,40 %	2,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 30 354 | Série 8 : 10 664

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,09 | Série 8 : 5,29

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 984 | Série 8 : 2 015

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille :

2,04

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le Fonds investit-il ?

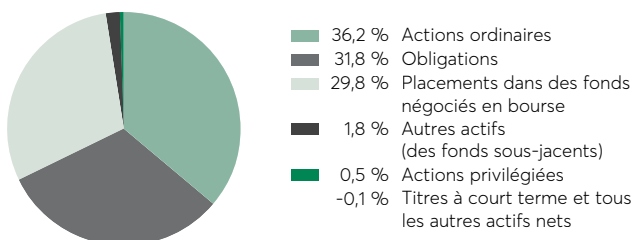
Ce Fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	13,5 %
Fonds d'obligations essentielles Franklin Bissett	13,3 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	7,7 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	6,7 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	5,9 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	5,3 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	5,1 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	4,8 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,5 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	4,4 %
TOTAL	71,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

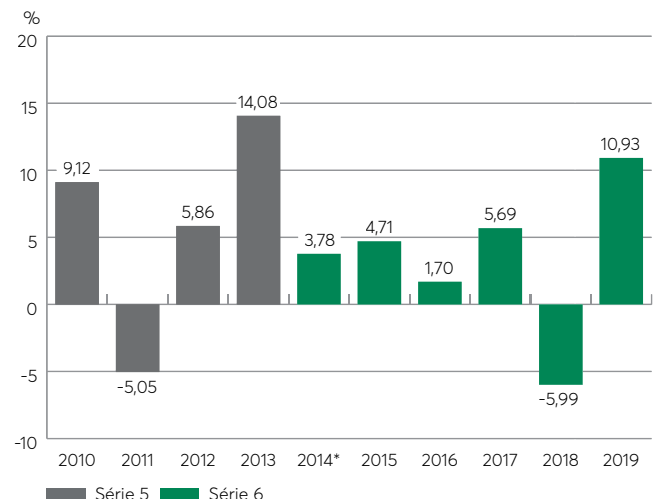
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 218 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 3 mai 2010
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 15 119 | Série 8 : 11 696

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,25 | Série 8 : 5,27

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 021 | Série 8 : 2 221

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,34 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille :

4,45

Dépôt minimal :

Variable

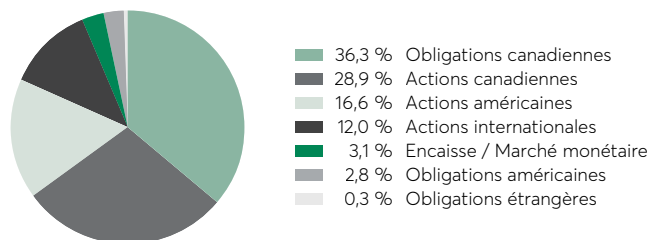
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds équilibré canadien Signature. Le fonds sous-jacent investit dans des obligations (40 %) et des actions (60 %) canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	4,3 %
SPDR Gold Trust	4,0 %
Banque Scotia	3,3 %
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2 décembre 2050	1,8 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin 2029	1,8 %
Suncor Énergie	1,8 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	1,8 %
Province de Québec, 2,50 %, 1 ^{er} septembre 2026	1,7 %
Province de Québec, 3,10 %, 1 ^{er} décembre 2051	1,5 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} août 2021	1,5 %
TOTAL	23,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 420

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

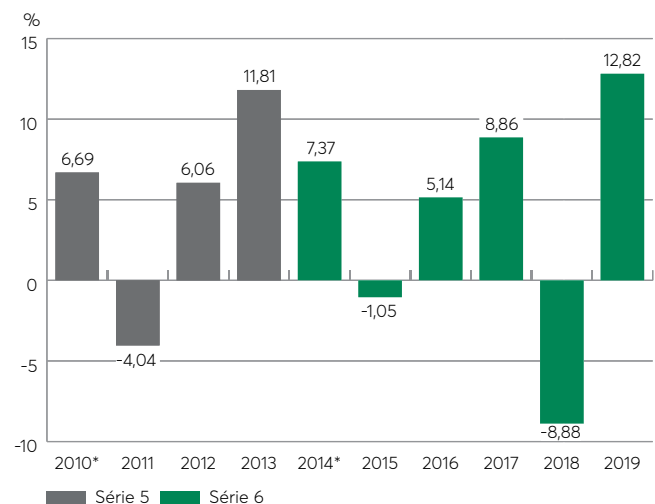
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 250 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 3 mai 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,69 %	2,34 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 33 739 | Série 8 : 23 868

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,30 | Série 8 : 5,30

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 354 | Série 8 : 4 505

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,40 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille :

11,53

Dépôt minimal :

Variable

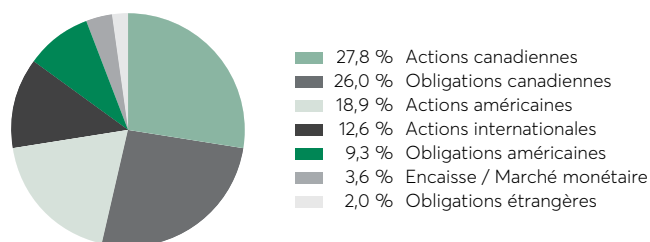
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Revenu et croissance Signature. Le fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	4,3 %
SPDR Gold Trust	3,9 %
Banque Scotia	3,3 %
Suncor Énergie	1,9 %
Nestlé SA	1,5 %
Total	1,4 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	1,3 %
Sony Corporation	1,2 %
Advanced Micro Devices	1,2 %
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2 décembre 2050	1,1 %
TOTAL	21,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 819

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

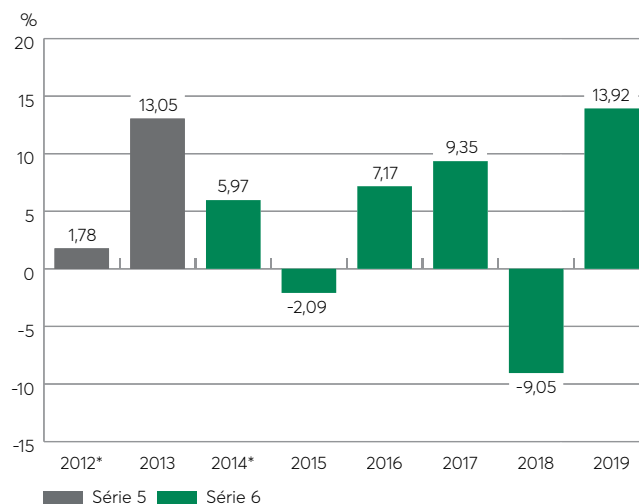
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 260 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,40 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 47 477 | Série 8 : 28 207

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,62 | Série 8 : 5,28

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 176 | Série 8 : 5 342

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S. E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Kingwest & Company

Taux de rotation du portefeuille :

8,52

Dépôt minimal :

Variable Dans quoi le Fonds investit-il ?

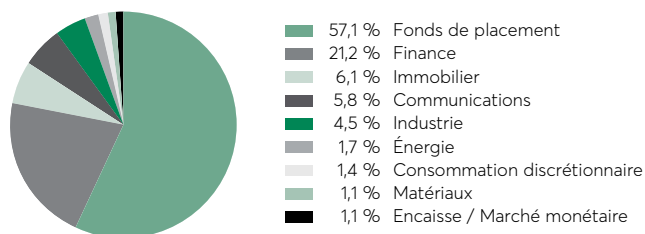
Ce Fonds investit dans le Fonds

croissance et revenu NEI. Le fonds sous-jacent investit dans des obligations (20 %) et des actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales NEI	34,7 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI	22,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,1 %
Banque Scotia	3,9 %
Air Canada	3,3 %
FirstService Corporation	3,3 %
Colliers International Group	2,9 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
Québecor	2,6 %
Financière Sun Life	2,4 %
TOTAL	82,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 26

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

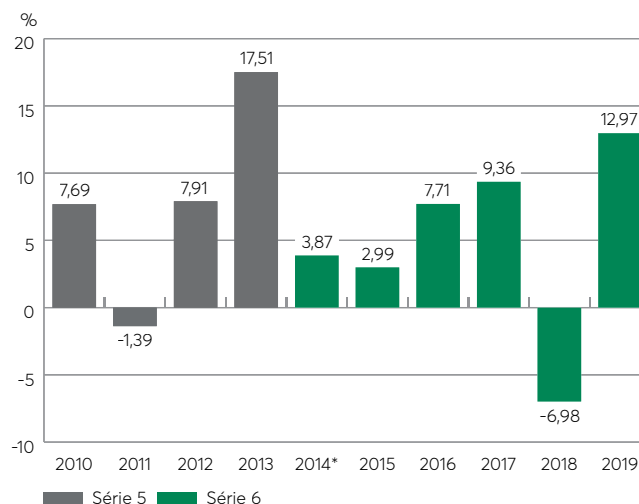
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 324 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 29 936 | Série 8 : 15 494

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,65 | Série 8 : 5,34

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 499 | Série 8 : 2 899

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,88 % | Série 8 : 2,57 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Taux de rotation du portefeuille :

5,80

Dépôt minimal :

Variable

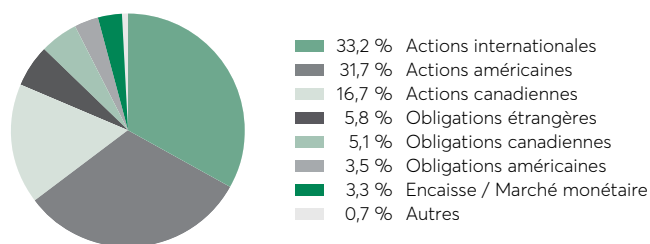
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille NEI Sélect croissance. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales ER NEI	13,1 %
Fonds d'actions mondiales NEI	12,0 %
Fonds de valeur mondial NEI	10,2 %
Fonds d'actions internationales NEI	8,9 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	8,5 %
Fonds des marchés émergents NEI	8,5 %
Fonds d'actions canadiennes NEI	7,1 %
Fonds de dividendes canadiens NEI	7,1 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI	6,0 %
Fonds d'actions américaines NEI	5,9 %
TOTAL	87,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

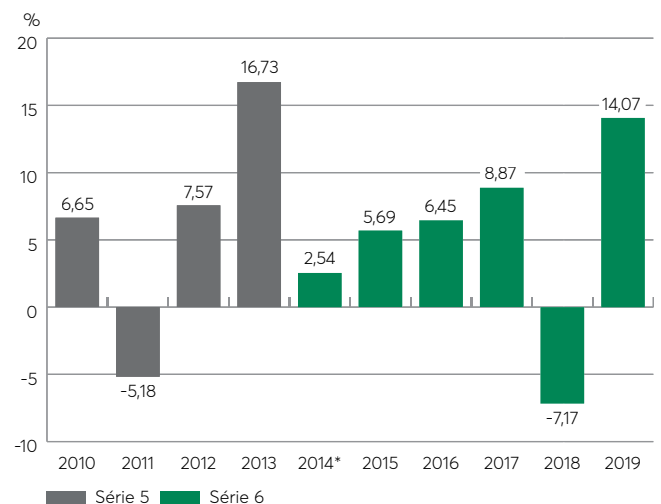
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 330 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,88 %	2,57 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 4 442 | Série 8 : 3 388

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,34 | Série 8 : 5,44

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 701 | Série 8 : 623

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,59 % | Série 8 : 2,26 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille :

14,36

Dépôt minimal :

Variable

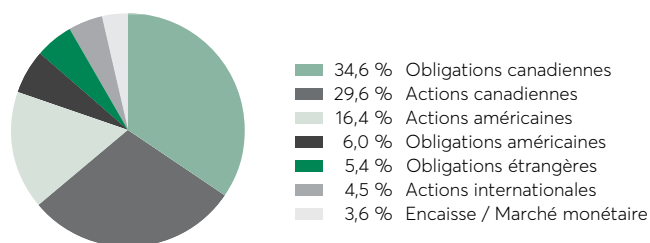
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de répartition de l'actif Cambridge. Le fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations Cambridge	36,3 %
Mandat d'obligations à court terme can Cambridge	9,1 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes Cambridge	4,1 %
Tourmaline Oil Corporation	2,2 %
Keyera Corporation	2,1 %
Canadian Natural Resources	2,1 %
Imperial Brands	2,0 %
Mandat de rendement équilibré Cambridge	2,0 %
Enbridge	2,0 %
Anthem	1,9 %
TOTAL	63,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 153

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

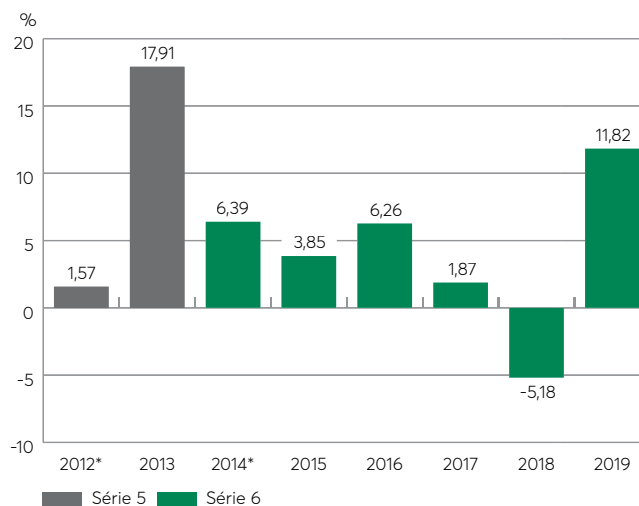
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 268 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,59 %	2,26 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 2 803 | Série 8 : 1 579

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,30 | Série 8 : 5,31

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 445 | Série 8 : 297

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,84 % | Série 8 : 2,50 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille :

4,06

Dépôt minimal :

Variable

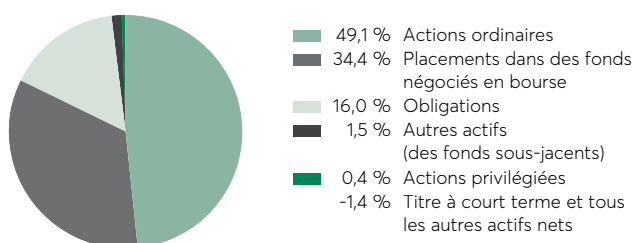
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,5 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	8,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	7,1 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	6,8 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	6,7 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	6,5 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,4 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	6,1 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	6,0 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	5,6 %
TOTAL	69,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

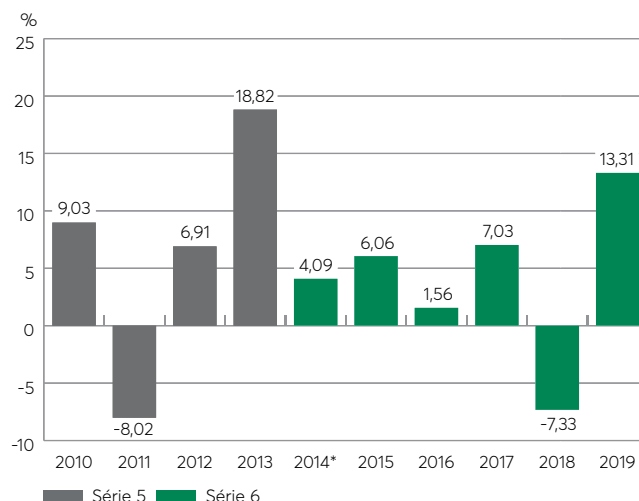
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 260 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,84 %	2,50 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019

Série 6 : 7 octobre 2019

Série 8 : 7 octobre 2019

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 8 647 | Série 8 : 5 659

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,03 | Série 8 : 5,04

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 718 | Série 8 : 1 123

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,09 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

7,76

Dépôt minimal :

Variable

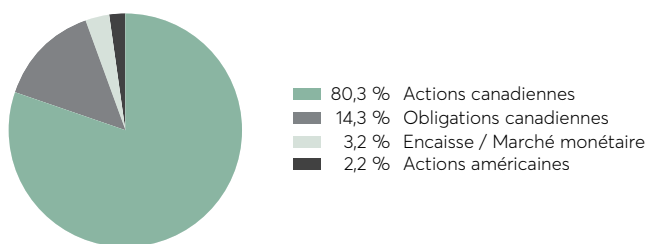
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Revenu de dividendes. Le fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,6 %
Banque Toronto-Dominion	6,1 %
Enbridge	4,8 %
Banque Scotia	3,8 %
TC Énergie	3,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,0 %
Suncor Énergie	2,9 %
Brookfield Asset Management	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,2 %
Waste Connections	2,2 %
TOTAL	37,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 349

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

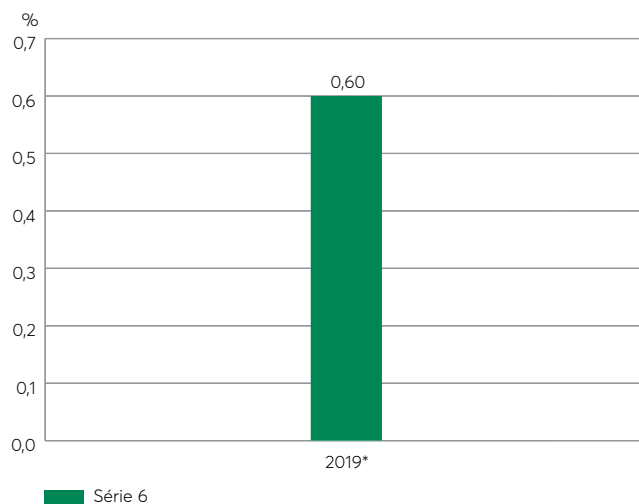
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 006 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou, Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,39 %	2,09 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 4 767 | Série 8 : 5 058

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,71 | Série 8 : 5,49

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 710 | Série 8 : 922

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management Limited

Taux de rotation du portefeuille :

14,62

Dépôt minimal :

Variable

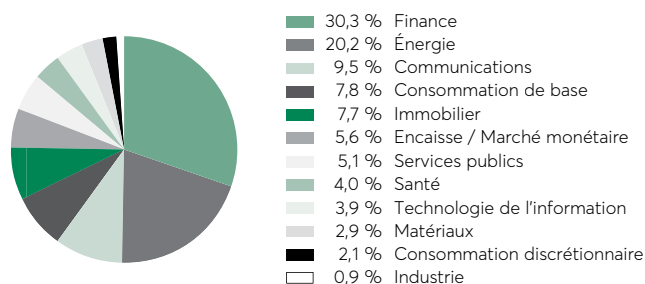
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	4,3 %
Banque Royale du Canada	4,2 %
Banque Scotia	3,7 %
Enbridge	3,4 %
Inter Pipeline	3,3 %
Corporation Financière Power	3,2 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Metro	2,8 %
BCE	2,8 %
Rogers Communications	2,7 %
TOTAL	33,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 73

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

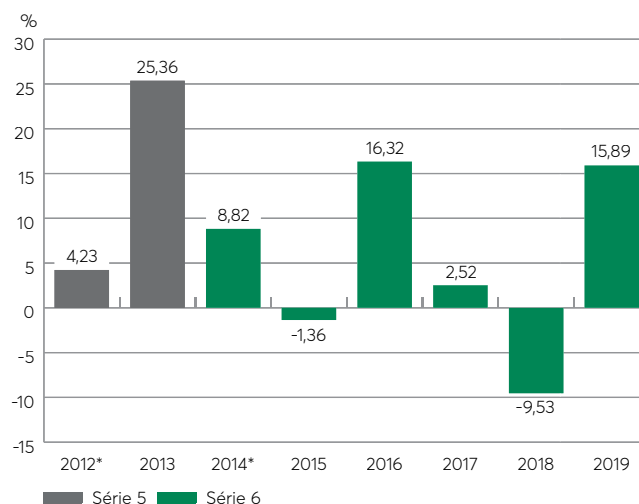
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 342 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,71 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,59 % | Série 8 : 2,24 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

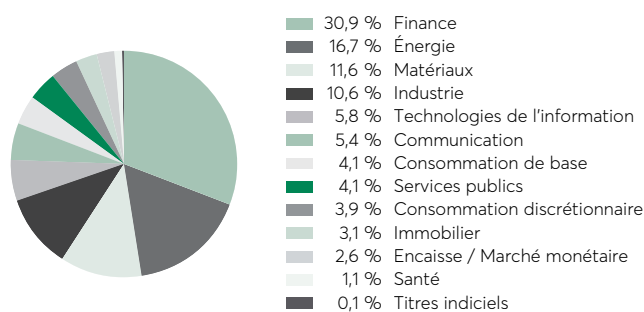
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,5 %
Banque Toronto-Dominion	6,2 %
Enbridge	4,3 %
Banque Scotia	3,8 %
Brookfield Asset Management	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,4 %
Suncor Énergie	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Société aurifère Barrick	2,5 %
TOTAL	38,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 101

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

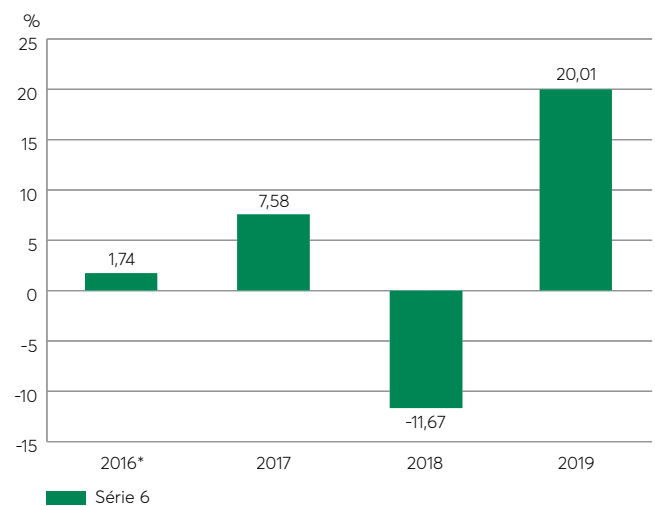
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 25 novembre 2016 détient maintenant 1 160,24 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours des 4 dernières années. Depuis 2016, on note 3 années au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,59 %	2,24 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005
Série 6 : 19 octobre 2015
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 420 | Série 8 : 655

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,24 | Série 8 : 5,63

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 227 | Série 8 : 116

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,33 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

5,78

Dépôt minimal :

Variable

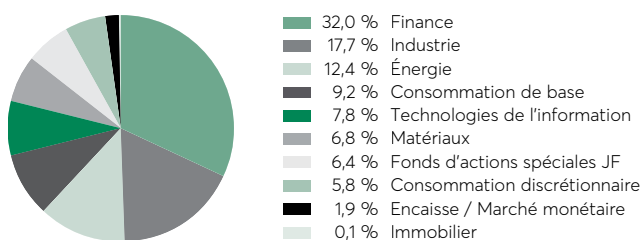
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	7,6 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky	6,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,8 %
Banque Scotia	5,4 %
Enbridge	5,2 %
Brookfield Asset Management	5,1 %
Banque Royale du Canada	4,9 %
Société Financière Manuvie	4,5 %
Alimentation Couche-Tard	4,5 %
Nutrien	4,0 %
TOTAL	53,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 31

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2014 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

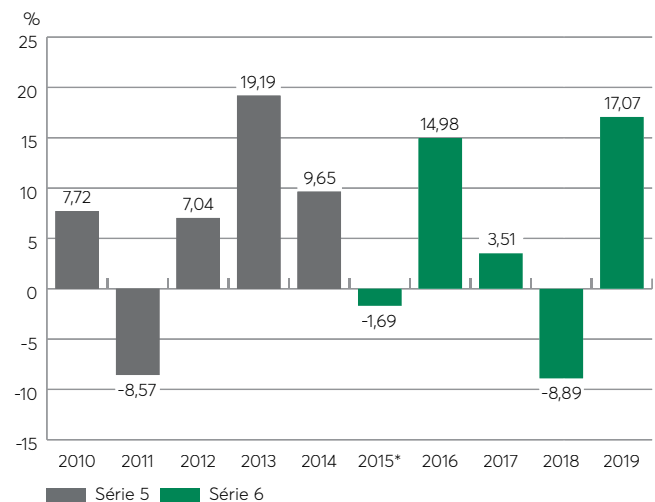
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 248 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2014) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,68 %	2,33 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 554 | Série 8 : 7 024

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,61 | Série 8 : 5,68

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 596 | Série 8 : 1 237

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,93 % | Série 8 : 2,61 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,35

Dépôt minimal :

Variable

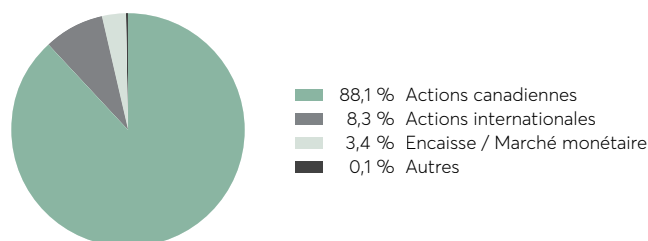
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,6 %
Banque Toronto-Dominion	5,5 %
Alimentation Couche-Tard	4,2 %
Suncor Énergie	3,8 %
Enbridge	3,7 %
BCE	3,6 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,5 %
Metro	3,5 %
Groupe CGI	3,3 %
Power Corporation du Canada	2,9 %
TOTAL	39,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 96

Répartition des placements au 31 décembre 2019



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

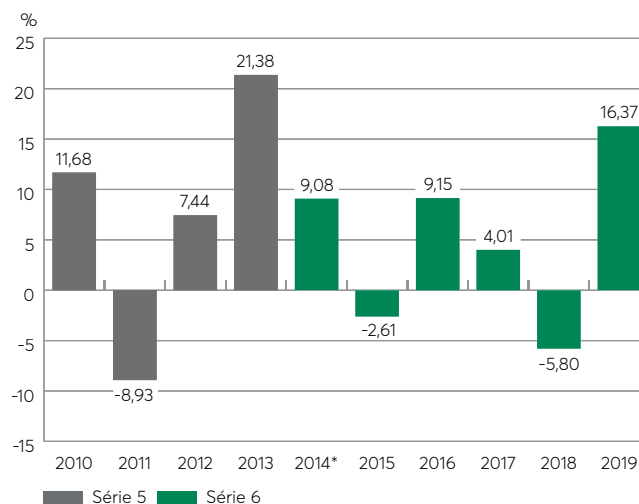
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 322 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	
Option D		<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. • Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,93 %	2,61 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

*** Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts**

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 3 137 | Série 8 : 1 750

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,22 | Série 8 : 5,58

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 505 | Série 8 : 314

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,75 % | Série 8 : 2,44 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille :

4,37

Dépôt minimal :

Variable

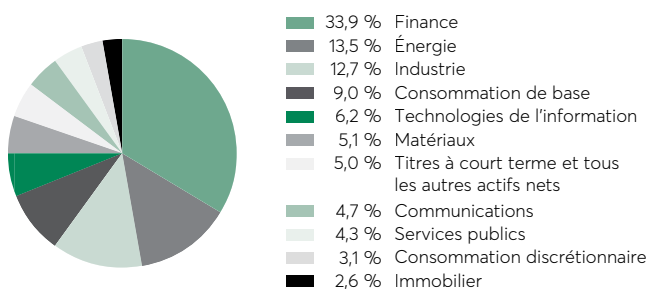
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Brookfield Asset Management	8,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,4 %
Banque Royale du Canada	5,2 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,8 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,3 %
Banque de Montréal	3,3 %
Alimentation Couche-Tard	3,2 %
Banque Scotia	2,9 %
Enbridge	2,9 %
TOTAL	43,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

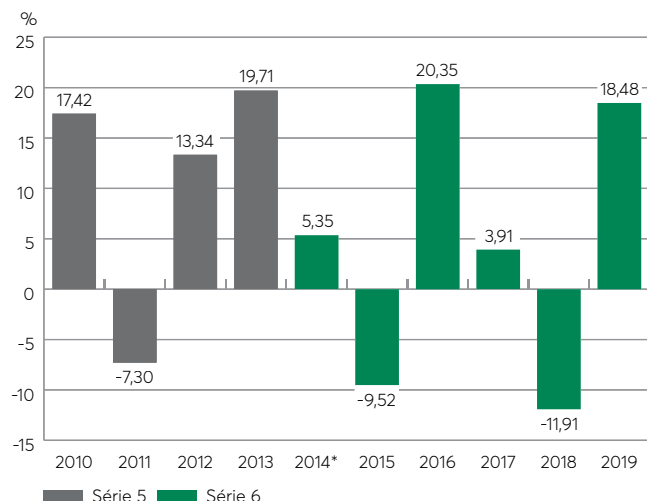
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 244 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,75 %	2,44 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 015 | Série 8 : 982

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,74 | Série 8 : 4,73

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 214 | Série 8 : 208

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,03 % | Série 8 : 2,72 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Laurus Investment Counsel Inc.

Taux de rotation du portefeuille :

7,30

Dépôt minimal :

Variable

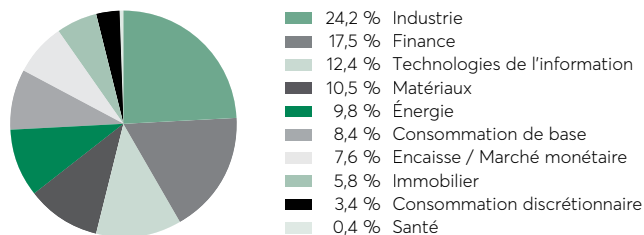
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Premium Brands Holdings Corporation	6,3 %
Kinaxis	4,6 %
Winpak	4,4 %
Banque canadienne de l'Ouest	4,3 %
Morneau Shepell	4,1 %
Groupe Intertape Polymer	4,1 %
Guardian Capital Group	4,0 %
Quincaillerie Richelieu	4,0 %
NFI Group	4,0 %
ATS Automation Tooling Systems	3,6 %
TOTAL	43,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 34

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

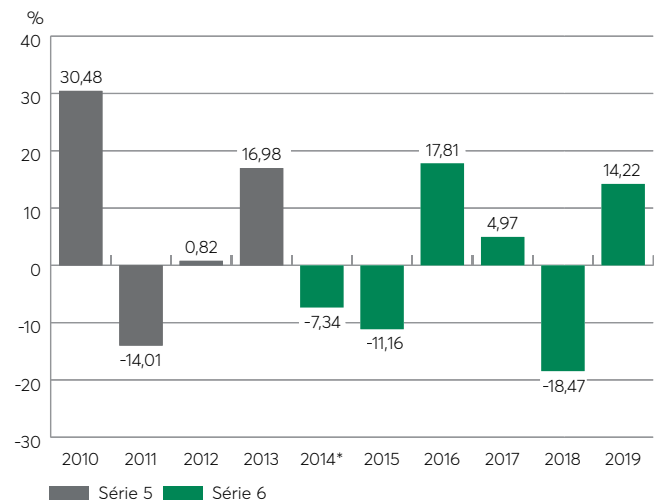
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 948 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années dans le cas d'un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	3,03 %	2,72 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 624 | Série 8 : 358

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 3,25 | Série 8 : 3,66

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 499 | Série 8 : 98

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,12 % | Série 8 : 2,77 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille :

6,57

Dépôt minimal :

Variable

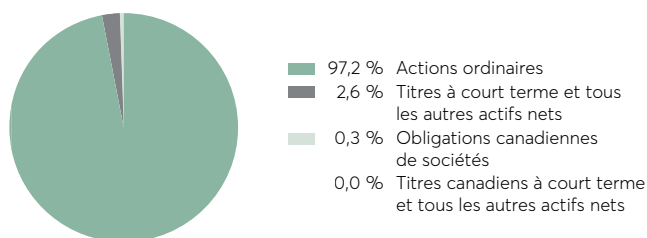
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Transat A.T.	4,1 %
Indigo Books & Music	3,3 %
Trican Well Service	3,1 %
Blackline Safety	2,9 %
Jamieson Wellness	2,9 %
Total Energy Services	2,9 %
InterRent Real Estate Investment Trust	2,9 %
ATCO	2,8 %
Kinaxis	2,8 %
Equitable Group	2,6 %
TOTAL	30,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 56

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

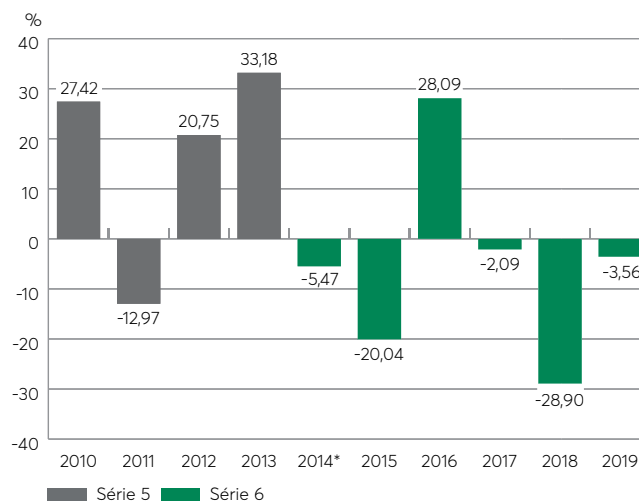
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 650 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -7,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	3,12 %	2,77 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 14 411 | Série 8 : 11 272

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,44 | Série 8 : 6,13

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 527 | Série 8 : 1 839

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,35 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

13,63

Dépôt minimal :

Variable

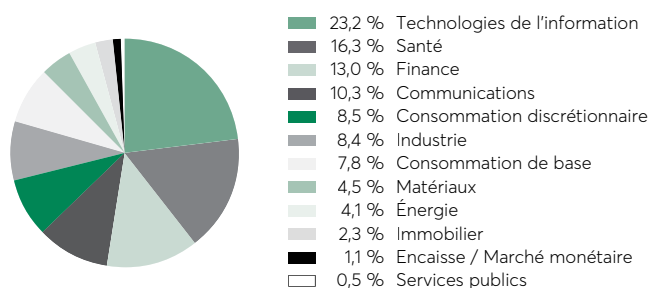
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Alphabet	3,4 %
JPMorgan Chase & Company	3,1 %
Microsoft Corporation	3,0 %
Medtronic	2,6 %
Johnson & Johnson	2,5 %
MasterCard	2,5 %
Bank of America Corporation	2,4 %
Visa	2,4 %
American Tower Corporation REIT	2,3 %
Thermo Fisher Scientific	2,1 %
TOTAL	26,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 74

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

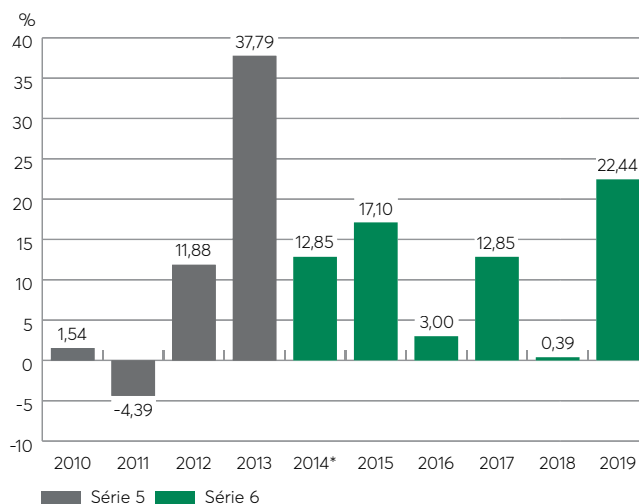
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 888 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 11,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,68 %	2,35 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 6 434 | Série 8 : 4 730

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,70 | Série 8 : 5,83

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 739 | Série 8 : 811

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille :

9,76

Dépôt minimal :

Variable

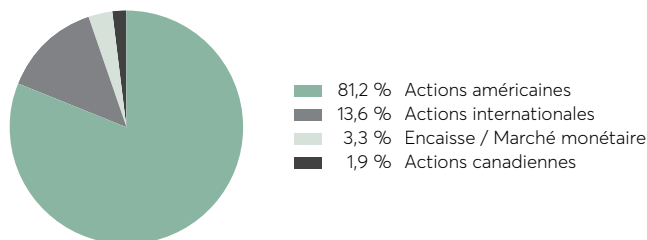
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	5,0 %
Bank of America Corporation	4,5 %
Verizon Communications	3,4 %
Intel Corporation	2,8 %
Citigroup	2,4 %
Pfizer	2,4 %
Chevron Corporation	2,3 %
Medtronic	2,3 %
Comcast Corporation	2,1 %
United Technologies Corporation	1,9 %
TOTAL	29,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 70

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

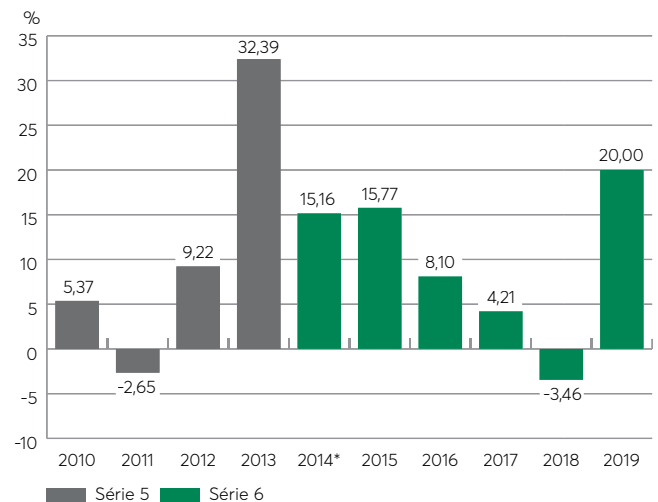
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 740 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,68 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 11 537 | Série 8 : 8 706

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,07 | Série 8 : 5,58

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 631 | Série 8 : 1 559

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Epoch Investment Partners, Inc.

Taux de rotation du portefeuille :

11,49

Dépôt minimal :

Variable

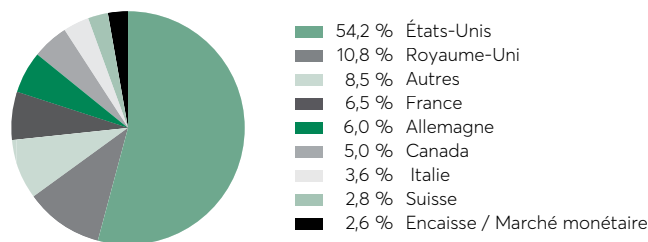
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
AXA	1,8 %
Allianz	1,8 %
Verizon Communications	1,7 %
Dominion Resources	1,6 %
Duke Energy Corporation	1,5 %
Total	1,5 %
Las Vegas Sands	1,5 %
FirstEnergy	1,5 %
Snam	1,5 %
Pfizer	1,4 %
TOTAL	15,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 108

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

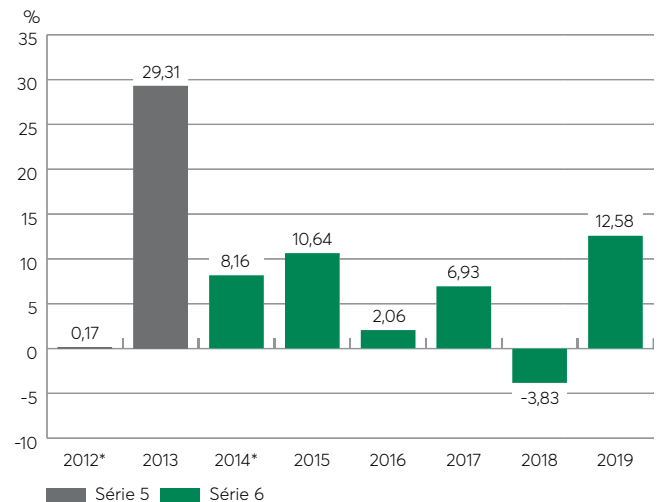
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 414 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.• Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019

Série 6 : 7 octobre 2019

Série 8 : 7 octobre 2019

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 157 | Série 8 : 158

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,16 | Série 8 : 5,16

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 31 | Série 8 : 31

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,70 % | Série 8 : 2,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille :

0,64

Dépôt minimal :

Variable

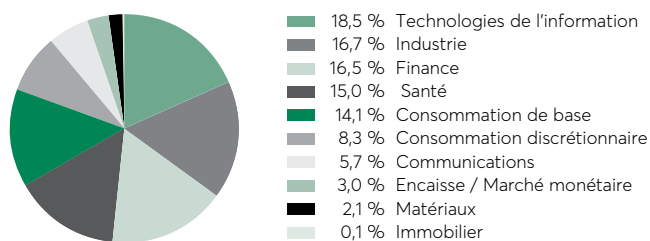
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,5 %
Thermo Fisher Scientific	3,1 %
Alphabet	3,0 %
Zoetis	2,7 %
Aon	2,6 %
Wolters Kluwer	2,5 %
Unilever	2,5 %
Coca-Cola Consolidated	2,5 %
Iqvia Holdings	2,5 %
Visa	2,2 %
TOTAL	27,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

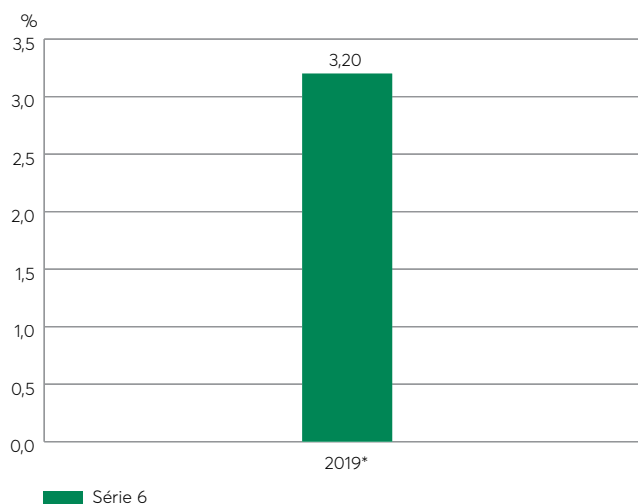
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 032 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,70 %	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 3 748 | Série 8 : 3 178

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,29 | Série 8 : 5,89

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 452 | Série 8 : 539

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

10,52

Dépôt minimal :

Variable

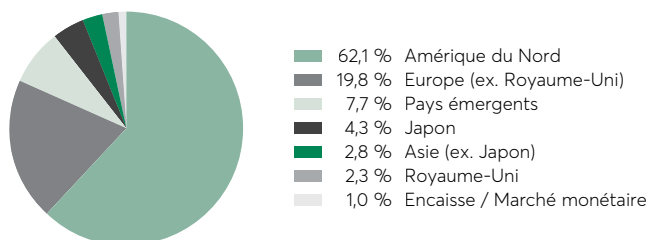
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,2 %
Alphabet	2,3 %
Amazon.com	2,2 %
Salesforce.com	1,6 %
Facebook	1,6 %
MasterCard	1,5 %
Fiserv	1,5 %
Aon	1,4 %
Roche Holding AG	1,4 %
Honeywell International	1,3 %
TOTAL	18,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 128

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

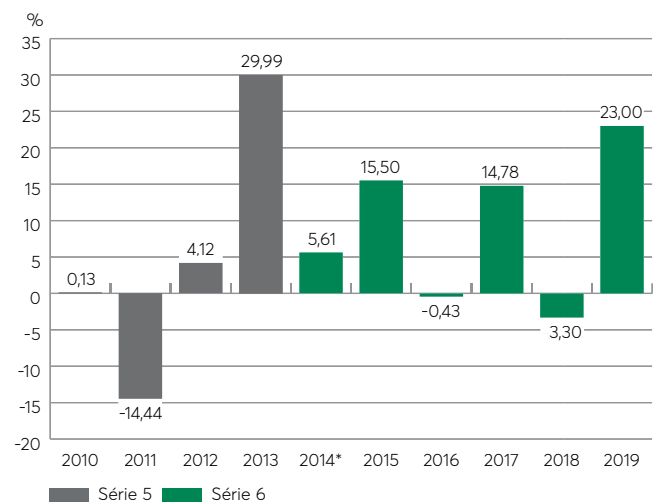
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 658 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement																
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.																
Option A																		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %									
Moins de 1 an	3,0 %																	
Moins de 2 ans	2,5 %																	
Moins de 3 ans	2,0 %																	
3 ans ou plus	0,0 %																	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %																	
Moins de 2 ans	5,0 %																	
Moins de 3 ans	5,0 %																	
Moins de 4 ans	4,0 %																	
Moins de 5 ans	4,0 %																	
Moins de 6 ans	3,0 %																	
Moins de 7 ans	2,0 %																	
7 ans ou plus	0,0 %																	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.																
Option D		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF. 																

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,67 %	2,35 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 958 | Série 8 : 1 510

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,19 | Série 8 : 5,62

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 272 | Série 8 : 269

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,97 % | Série 8 : 2,65 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille :

9,83

Dépôt minimal :

Variable

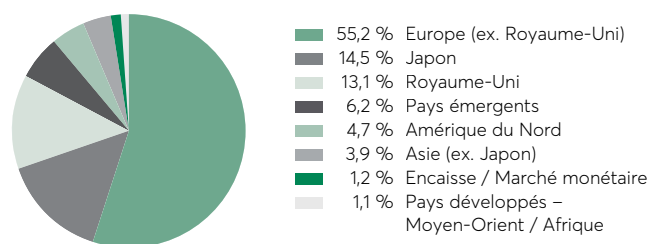
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Nestlé SA	3,9 %
Roche Holding AG	3,2 %
Schneider Electric	2,9 %
AIA Group	2,8 %
Hoya Corporation	2,7 %
Air Liquide	2,7 %
SAP SE	2,6 %
Amadeus IT Group	2,2 %
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton	2,1 %
Beiersdorf AG	2,0 %
TOTAL	27,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 79

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

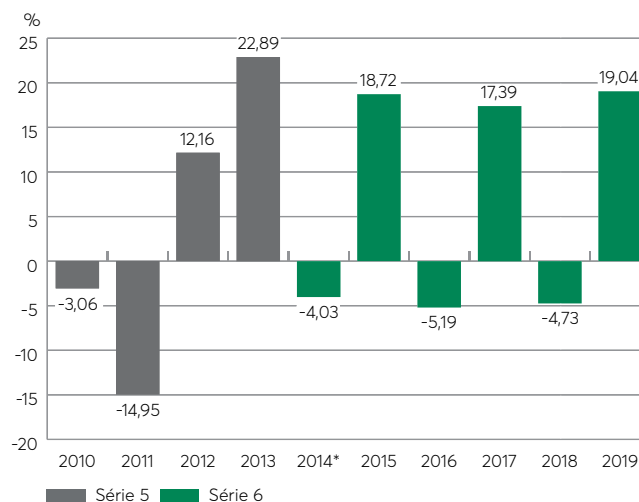
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 438 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,97 %	2,65 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 6 370 | Série 8 : 5 283

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,95 | Série 8 : 5,40

Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 802 | Série 8 : 979

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,78 % | Série 8 : 2,46 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille :

18,19

Dépôt minimal :

Variable

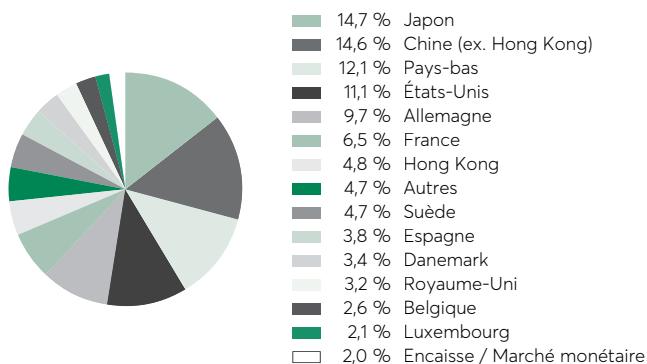
Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
ASML Holding	7,1 %
Alibaba Group Holding	4,7 %
Tencent Holdings	4,7 %
AIA Group	3,9 %
Ferrari	3,9 %
Kering	3,8 %
M3	3,6 %
Softbank Corporation	3,4 %
Zalando	3,1 %
Inditex	3,0 %
TOTAL	41,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 60

Répartition des placements au 31 décembre 2019



Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

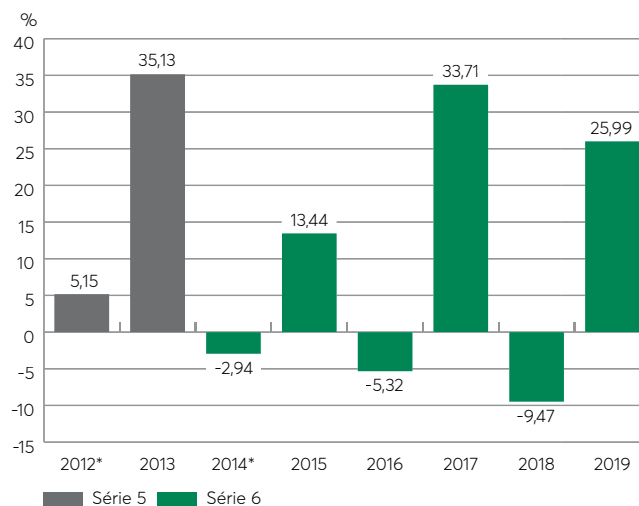
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 590 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2012, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucun frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Option A		
Frais de rachat réduits	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de rachat différés	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option D		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
Option E		<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,78 %	2,46 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties

Toutes les données sont établies sur une base annuelle et comprennent les honoraires et les dépenses liés aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT							
DSF FPG – Sécuritaire	2,25 %	1,75 %	1,88 %	1,45 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %
DSF FPG – Modéré	2,29 %	1,80 %	1,95 %	1,50 %	0,05 %	0,35 %	0,70 %
DSF FPG – Équilibré	2,34 %	1,80 %	2,00 %	1,50 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %
DSF FPG – Croissance	2,37 %	1,85 %	2,03 %	1,55 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %
DSF FPG – Croissance maximale	2,45 %	1,85 %	2,13 %	1,55 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %
PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE							
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	2,33 %	1,80 %	1,96 %	1,50 %	0,05 %	0,30 %	0,90 %
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	2,41 %	1,80 %	2,07 %	1,50 %	0,10 %	0,40 %	0,90 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	2,38 %	1,85 %	2,05 %	1,55 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	2,49 %	1,90 %	2,09 %	1,60 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	2,62 %	1,95 %	2,30 %	1,65 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	2,76 %	2,00 %	2,41 %	1,70 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
PORTEFEUILLES FNB AVISÉ							
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé	1,72 %	1,25 %	1,38 %	0,95 %	0,05 %	0,25 %	0,50 %
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	2,30 %	1,75 %	1,95 %	1,45 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	2,36 %	1,75 %	2,01 %	1,45 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	2,41 %	1,80 %	2,07 %	1,50 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	2,47 %	1,80 %	2,13 %	1,50 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	2,53 %	1,80 %	2,18 %	1,50 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
FONDS INDIVIDUELS							
Revenu							
DSF FPG – Marché monétaire	1,07 %	0,75 %	0,73 %	0,45 %	0,00 %	0,15 %	0,30 %
DSF FPG – Obligations canadiennes	1,69 %	1,25 %	1,36 %	0,95 %	0,05 %	0,20 %	0,45 %
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	2,13 %	1,55 %	1,78 %	1,25 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %
Équilibré et répartition de l'actif							
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	2,67 %	2,15 %	2,32 %	1,85 %	0,05 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	2,69 %	2,10 %	2,33 %	1,80 %	0,10 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity	2,70 %	2,10 %	2,36 %	1,80 %	0,10 %	0,50 %	S. O.
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	2,73 %	2,15 %	2,39 %	1,85 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser	2,51 %	1,95 %	2,17 %	1,65 %	0,10 %	0,45 %	1,05 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	2,40 %	1,85 %	2,08 %	1,55 %	0,10 %	0,45 %	1,15 %
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	2,73 %	2,10 %	2,37 %	1,80 %	0,15 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature	2,69 %	2,05 %	2,34 %	1,75 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature	2,73 %	2,05 %	2,40 %	1,75 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	2,73 %	2,10 %	2,41 %	1,80 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect	2,88 %	2,20 %	2,57 %	1,90 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge	2,59 %	1,95 %	2,26 %	1,65 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel	2,84 %	2,15 %	2,50 %	1,85 %	0,20 %	0,50 %	S. O.

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
FONDS INDIVIDUELS (suite)							
Actions canadiennes							
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins	2,39 %	1,85 %	2,09 %	1,55 %	0,10 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	2,71 %	2,00 %	2,39 %	1,70 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	2,59 %	1,80 %	2,24 %	1,50 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	2,68 %	1,95 %	2,33 %	1,65 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	2,93 %	2,15 %	2,61 %	1,85 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	2,75 %	2,05 %	2,44 %	1,75 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	3,03 %	2,25 %	2,72 %	1,95 %	0,25 %	0,60 %	S. O.
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	3,12 %	2,35 %	2,77 %	2,05 %	0,25 %	0,60 %	S. O.
Actions étrangères							
DSF FPG – Actions américaines – MFS	2,68 %	1,95 %	2,35 %	1,65 %	0,25 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	2,68 %	1,95 %	2,37 %	1,65 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	2,73 %	2,05 %	2,39 %	1,75 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	2,70 %	1,95 %	2,36 %	1,65 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions mondiales – MFS	2,67 %	2,00 %	2,35 %	1,70 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions internationales – MFS	2,97 %	2,20 %	2,65 %	1,90 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	2,78 %	2,05 %	2,46 %	1,75 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde.

desjardinsassurancevie.com



Les documents Contrat et notice explicative et Aperçus des fonds contiennent des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ces documents attentivement avant de souscrire un contrat.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %